

TIZI-OUZOU

5 DRESSEURS DE FAUX BARRAGES ARRÊTÉS

P. 4



BOUMERDÈS

UN NOUVEAU-NÉ DÉCOUVERT DANS UNE DÉCHARGE À BOUDOUAOU

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1882 | Ven. 24 - Sam. 25 mai 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



AFFAIRE MCA, REJET DES
RECOURS DE GHRIB, MENAD,
CHAOUCHI ET BABOUCHE

LES EXPLICATIONS DE KERBADJ

P. 13

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

LE OUI... MAIS D'AMNESTY INTERNATIONAL



AMNESTY INTERNATIONAL

P. 3

ELLE A ÉTÉ SUGGÉRÉE A ABDELMALEK SELLAL À BATNA

REVOILÀ LA QUESTION DE LA DÉCENTRALISATION

P. 5



ELLE RÉITÈRE SON APPEL A TOUTES LES PARTIES

L'ALGÉRIE APPELLE A L'ARRÊT DES VIOLENCES EN SYRIE

P. 6

FRONT SOCIAL

ENIÈME GRÈVE DE L'INTERSYNDICALE DE LA SANTÉ

PERSONNELS
DE LA
FONCTION
PUBLIQUE
DU SUD ET DES
HAUTS-
PLATEAUX

LES SYNDICATS
AUTONOMES
SUSPENDENT
LEUR GRÈVE

P. 5

INCENDIE DU 8 AVRIL
DERNIER À LA COUR D'ORAN

22

DOSSIERS DE JUSTICE DÉTRUITS

P. 4



5.000

militaires et policiers fédéraux ont été déployés depuis lundi soir dans l'Etat du Michoacan pour faire face aux violences provoquées par les cartels de narcotrafiquants et des groupes armés.

28.000

manuscripts ont été perdus, pillés ou dégradés, durant le siècle dernier, dans les 70 khizanate (bibliothèques particulières) existantes à travers les régions du Touat, du Gourara et du Tidikelt, dans la wilaya d'Adrar.

300

exposants attendus au 9e Salon international des équipements et des services de l'eau qui se tiendra du 27 au 30 mai au Centre des conventions d'Oran.

Clôture des portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale à Saïda

La 47e édition des portes ouvertes sur la Sûreté nationale a enregistré, trois jours durant à Saïda, un grand nombre de visiteurs, a indiqué, mercredi, l'inspecteur régional de la police de l'Ouest, le contrôleur de police Hadj Saïd Arezki.

Représentant le directeur général de la Sûreté nationale à la cérémonie de clôture, il a souligné que cette manifestation d'information a eu un grand succès sur tous les plans, surtout avec la grande affluence sur les expositions organisées à l'occasion, où les visiteurs ont eu droit à des explications par des cadres de la DGSN et de la sûreté de wilaya de Saïda sur le travail des services de la police.

Pour sa part, le wali de Saïda, Saïd Meziane, a souligné que cette édition a permis à des milliers de jeunes de mieux connaître ce corps de sécurité et de s'informer des conditions d'accès aux rangs de la police et du travail qu'assument les agents de police pour assurer la sécurité.

Des cadres de la Sûreté nationale, des autorités locales, des journalistes et des citoyens ont été honorés à cette occasion.



Pillage et vols de manuscrits dans les khizanates



Près de 28.000 manuscrits ont été perdus, pillés ou dégradés, durant le siècle dernier dans les 70 khizanate (bibliothèques particulières) existantes à travers les régions du Touat, Gourara et Tidikelt, dans la wilaya d'Adrar, a déploré le directeur du laboratoire de manuscrits algériens en Afrique de l'Ouest, Ahmed Djaâfri.

Les khizanate se trouvant dans les régions précitées renfermaient quelque 40.000 anciens ouvrages, dont plus de 18.000 manuscrits ont été pillés par le colonialisme français dans un but d'altération de l'identité nationale, a précisé, à l'APS, le directeur du laboratoire en question relevant de l'Université d'Adrar, en marge d'un colloque national tenu dernièrement à El-Oued sur le patrimoine culturel national.

Installation de la commission nationale de suivi

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a procédé, jeudi dernier à Alger, à l'installation de la commission nationale de coordination, préparation, suivi et évaluation de la campagne des centres de vacances et de loisirs des jeunes, a indiqué, mercredi, le ministère dans un communiqué. Intervenant à la veille du lancement de la campagne de ces centres "en vue d'assurer des séjours sécurisés aux jeunes et de mutualiser les moyens des services publics", cette commission est composée de 13 autres départements ministériels et institutions, a expliqué la même source. Il s'agit des ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Education nationale, des Transports, de la Solidarité nationale, du Commerce, du Tourisme, de la Santé et de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Il s'agit également du Commandement de la Gendarmerie nationale, de la direction générale de la Protection civile, de la direction générale de la Sûreté nationale et de la direction générale des

Forêts.



Abdelkader Bensalah :

"L'institution que je préside connaîtra, à la faveur de la prochaine révision constitutionnelle, un changement qualitatif qui lui permettra de renforcer son rôle et sa place. La révision de la Constitution permettra d'enraciner la pratique démocratique et la protection des droits de l'Homme et du citoyen (...) et de renforcer la place d'un Etat moderne, puissant, uni et conscient des défis qui marquent le monde politique et contribuera à l'émergence de l'équilibre institutionnel tant attendu. La révision de la Constitution permettra d'enraciner la pratique démocratique et la protection des droits de l'Homme et du citoyen (...) et de renforcer la place d'un Etat moderne, puissant, uni et conscient des défis qui marquent le monde."

Le pilote bloqué aux toilettes, un avion d'Air India atterrit en catastrophe

Un commandant de bord d'un vol d'Air India s'est retrouvé bloqué aux sanitaires en plein milieu d'un vol, lundi dans la soirée. Son copilote a été contraint d'atterrir d'urgence à Bhopal. Cela ressemble à une mauvaise blague. Dans la soirée de lundi, lors d'un vol qui reliait Delhi à Bangalore, en Inde, la malchance a décidé de frapper le commandant de bord. Alors qu'il allait se soulager, il est resté bloqué dans les sanitaires, hors du cockpit. Malgré tous ses efforts, impossible de rejoindre le poste de pilotage.

N'ayant d'autre choix, le copilote a donc repris les rênes de l'Airbus A320 pour effectuer un atterrissage d'urgence. Il n'a eu aucune difficulté à se poser à Bhopal pour une escale improvisée. Selon le Times Of India, une fois au sol, les techniciens ont été contraints de passer par le hublot pour déloger le commandant de bord malchanceux, la porte bloquée ne parvenant pas à être ouverte.

Les SMS au volant plus dangereux que... l'alcool

Plusieurs études sérieuses l'affirment : tapoter des textos pendant qu'on conduit est pire qu'être sous l'emprise de l'alcool. Une pratique qui a causé la mort de plus de 3.000 jeunes américaines en 2012.

Plus de la moitié des 8.100 adolescents qui ont participé à une enquête du Centers for Disease Control à paraître en juin dans Pediatrics admettent qu'ils envoient des textos en conduisant. Et ils ont aussi été plus de 3.000 à perdre la vie aux USA à cause de cela en 2012. Un type de mortalité plus important que l'ivresse au volant qui a tué 2.700 jeunes Américains. La Pediatric Academic Societies, dans une autre étude, constate le même phénomène et fait ressortir que les ados qui envoient des SMS au volant peuvent avoir également un comportement dangereux : consommation d'alcool et de drogues, non-port de la ceinture.

En France, un sondage Ipsos mené pour la Fondation Vinci Autoroutes soulève le même lièvre ou presque. En 2013, 24% des Français ont téléphoné en conduisant sans le kit mains libres quand 22% envoient ou lisent un email ou un SMS. Une mauvaise habitude plus répandue chez les jeunes que les adultes. Et, malheureusement, la tendance est en augmentation par rapport à 2012 et 2011.

D
i
x
i
t

RESPECT DES DROIT DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Le oui... mais d'Amnesty International

Amnesty international a présenté jeudi dernier son rapport sur la situation des droits de l'Homme qui n'a ni fait de bond qualitatif ni reculé.

PAR SORAYA HAKIM

Pour le président d'Amnesty international Algérie, Ali Yemloul, la situation est « stable » comparative-ment aux années précédentes où l'Algérie s'est faite

épinglée en soulevant le courroux des autorités algériennes.

Le rapport mentionne qu'il reste des dépassements lors des rassemblements pacifiques, les forces de sécurité ont eu recours à une force excessive pour disperser certaines manifestations et réprimer des émeutes notamment dans le sud du pays rapporte un quotidien national dans son édition d'hier. Interdit d'organiser des sit in alors que l'Etat d'urgence a été levé en 2012 et autorise de facto tous les rassemblements.

Des restrictions sévères sont maintenues sur la liberté d'expression, dans la

liberté de constitution d'associations, cette dernière aujourd'hui est soumise à un régime d'autorisation préalable en remplacement du régime déclaratif qui sont manifestement contraires à l'esprit et à la lettre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié par l'Algérie le 12 septembre 1989, Amnesty international préconise que ses dispositions de loi soient abandonnées.

Ali Yemloul a fait savoir que des contacts ont été initiés avec les associations ans le cadre d'une « action de partenariat et d'aide » pour prendre en charge toutes les revendications qui ont trait aux droits de l'Homme.

Il a également rencontré Farouk Ksentini président de la Commission consultative pour la promotion et la protection des droits de l'homme pour travailler ensemble. Farouk Ksentini avait soulevé auparavant qu'il fallait apporter des solutions aux problèmes des populations en matière de droits sociaux et insisté sur la détention provisoire observant que celle-ci dérape vers une

détention préventive dont on use et abuse. L'Algérie a ratifié le traité interdisant le commerce illégal des armes, un bon point pour notre pays qui connaît à ses dépends le revers de la médaille, j'ai nommé le terrorisme et le crime transnational.

Un autre bon point est à inscrire au compte de l'Algérie, c'est la bonne représentation des femmes dans les assemblées élues, des discriminations à l'égard des femmes ont la dent dure et la violence à leur égard ne connaît pas encore d'arsenal juridique répressif pour atténuer le fléau. Les cas de tortures ont été signalés à l'organisation. Des informations qu'elle n'a pu vérifier et n'a donc pas rendu son rapport à ce sujet. La question de la peine de mort a aussi été évoqué par le président d'Amnesty international Algérie qui « va dans le sens de préserver et de défendre le

droit à la vie ». Une position qui sera sans doute difficile de maintenir avec certaines situations de rapt d'enfants suivis de crimes et qui ont fait resurgir le débat sur la peine de mort. Cette dernière en Algérie n'est pas abolie mais elle n'est plus appliquée, la dernière condamnation remonte à 1993 et près de 700 prisonniers sont dans les couloirs de la mort.

S. H.

AMNESTY INTERNATIONAL

LETTRE DE HOCINE AIT AHMED AU 5E CONGRÈS

"Pour le FFS, patriotisme et démocratie sont inséparables"

PAR KAMAL HAMED

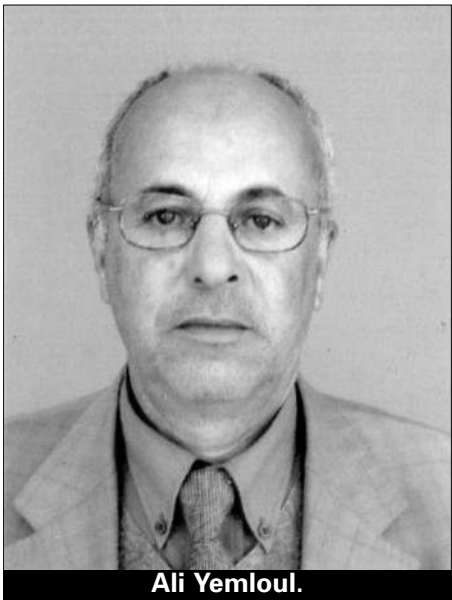
Comme prévu les travaux du 5e congrès du Front des forces socialistes (FFS) ont été ouverts avant-hier à Zeralda. Un congrès qui a vu la participation de 1.010 délégués représentant 42 wilayas. Le président du parti, Hocine Aït Ahmed, qui n'a pas participé à ce conclave a, néanmoins, adressé une lettre aux congressistes. C'est sans doute la dernière fois que le fondateur du FFS adresse une missive puisqu'il se retire de la présidence du parti, comme il l'a déjà annoncé il y a quelques mois. « Quand, avec des compagnons de la lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance nationale, nous avons fondé le Front des forces socialistes, pour que cette indépendance algérienne s'accomplisse dans la démocratie, dans le respect des libertés, dans le respect de la justice sociale, dans le respect du pluralisme politique et culturel fondateurs du mouvement de libération nationale, je n'imaginais pas que cinquante ans plus tard nous en serions encore à nous battre pour défendre notre simple droit à exister. Nous militants du FFS et plus généralement, nous Algériens », a indiqué Aït Ahmed. Une phrase qui résume toute la pensée du leader charismatique du FFS et à travers laquelle il voulait dire que le chemin restait encore long pour la concrétisation des idéaux pour lesquels le FFS a lutté depuis sa création. Le combat pour la démocratie n'est pas, en somme, une simple sinécure tant il reste beaucoup de chemin à faire.

« Pour le FFS, patriotisme et démocratie sont inséparables, durant ces cinquante années de lutte, le FFS a d'abord dû lutter pour empêcher qu'on piétine la démocratie au nom du patriotisme pour ensuite se battre pour empêcher qu'on piétine la patrio-

tisme au nom de la démocratie », dira ensuite Hocine Aït Ahmed qui a d'abord pris le soin de préciser que le parti est né dans le giron du mouvement de libération nationale.

« La lutte du FFS pour la démocratie est une lutte pour la consécration de la liberté et de la souveraineté de l'Algérie en chaque Algérienne et en chaque Algérien, à travers des institutions légitimes et un Etat de droit qui en assure le respect, le bon fonctionnement et la pérennité », a-t-il soutenu par ailleurs tout en ajoutant que « nous devons être unis sur cela pour pouvoir diverger démocratiquement sur le reste ». Ce congrès du plus vieux parti de l'opposition n'est pas comme ses précédents puisque le FFS devrait élire une nouvelle direction puisque Aït Ahmed a pris sa retraite. Selon les nouveaux statuts du parti, qui seront toutefois soumis pour approbation aux congressistes, ce sera une direction collégiale. Les dirigeants du parti ont expliqué cela par l'impossibilité de trouver un successeur de la dimension du chef charismatique. « L'option direction collégiale a été prise pour qu'il y ait plus de cohésion au sein du parti mais aussi en raison de la difficulté de remplacer Aït Ahmed, de par son poids politique et son parcours », a de nouveau déclaré le premier secrétaire, Ali Laskri, lors de son allocution devant les congressistes. Notons que les travaux de ce conclave se sont poursuivis hier au niveau notamment des commissions installées pour plancher sur différents documents, dont le plus important demeure, incontestablement, le nouveau statut devant entériner la proposition de la direction collégiale. Une direction collégiale qui sera, cela dit, élue aujourd'hui.

K. H.



Ali Yemloul.

MOKRI A PARTIR DE TIZI-OUZOU

"On ne doit pas compter que sur le pétrole"

PAR LOUNES BOUGACI

Le président du Mouvement de la société pour la Paix (MSP), Abderrezak Mokri, a estimé jeudi à Tizi-Ouzou que le gouvernement devrait cesser de trop compter sur les rentes pétrolières et gazières pour gérer le pays. Il s'agit, selon l'intervenant qui animait un meeting à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, d'une démarche qui ne va pas payer à long terme, voire même à court terme.

Le responsable du MSP a indiqué que le gouvernement doit désormais donner plus d'importance à l'industrie et à l'agriculture, citant l'exemple de la Turquie qui a pu rembourser ses dettes grâce à sa production industrielle et commerciale. L'intervenant a profité de sa présence à Tizi-Ouzou pour lancer un appel aux citoyens qui voudraient rejoindre les rangs de son parti de le faire à condition qu'ils

partagent les idéaux du MSP. Mokri a estimé que chaque citoyen a le choix d'adhérer à n'importe quel parti, l'essentiel étant que ces mêmes partis œuvrent dans l'intérêt du pays. L'orateur a reconnu toutefois que la scène politique algérienne est gangrénée par l'opportunisme. Selon lui, ce qui intéresse la majorité est d'arriver à des postes de responsabilité pour faire des affaires.

L'intervenant a également abordé la situation que vivent des wilayas du sud du pays en affirmant qu'il est légitime que des jeunes Algériens revendiquent le minimum vital, à savoir un poste de travail. « Il ne faut oublier que ce sont des enfants d'hommes qui ont refusé de diviser l'Algérie entre le Nord et le Sud à l'époque coloniale », a rappelé Abderrezak Mokri, dont c'est la première sortie publique dans la wilaya de Tizi-Ouzou, depuis son élection du parti MSP.

L. B.

INCENDIE DU 8 AVRIL DERNIER À LA COUR D'ORAN

22 dossiers de justice détruits

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi a affirmé, hier à Alger, que 22 dossiers ont été détruits dans l'incendie qui s'est déclaré le 8 avril dernier au niveau des archives des affaires civiles de la cour d'Oran soulignant qu'en matière civile il était possible de reconstituer les dossiers.

PAR RAYAN NASSIM

En réponse à une question orale du député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Youcef Khababa, du Rassemblement de l'Algérie verte, M. Charfi a indiqué que 22 dossiers ont été complètement détruits dans l'incendie qui s'est déclaré dans le service des archives de la cour d'Oran à cause d'un court-circuit. 122 autres ont été partiellement endommagés par le feu et 41 par les eaux utilisées pour maîtriser l'incendie, a encore expliqué le premier responsable du secteur de la justice.

Dans ce contexte, M. Charfi a affirmé qu'en matière civile il était possible de reconstituer les dossiers. Les justiciables ne subiront "aucun préjudice" du fait de la



Mohamed Charfi.



destruction des dossiers. Les deux incidents des cours d'Oran et d'Alger, cette dernière ayant fait l'objet le 28 mars dernier d'un "acte isolé" de vol, ont donné l'occasion pour réviser les mesures de sécurité au niveaux des pôles judiciaires pour "éviter toute récidive". Ces deux faits

"n'ont point affecté le rythme du travail et le traitement des affaires aux niveaux des deux cours, a-t-il insisté.

A cet effet, les mesures de sécurité ont été renforcées au niveau de la cour d'Alger, en créant des centres de sécurité aux alentours de l'établissement outre l'examen des

installations et des réseaux informatiques et la base de données de la cour, a encore fait savoir le ministre.

Il a rappelé que le vol au siège de la cour d'Alger est un "acte isolé" dont l'auteur a été rapidement identifié et arrêté.

R. N.

ACCUSÉS D'ASSASSINATS, RAPTS ET DÉTENTION DE PRODUITS EXPLOSIFS

Procès le 3 juin de Droudkel et de 19 autres terroristes

Le procès de vingt terroristes présumés, parmi lesquels Abdelmalek Droudkel, accusés d'assassinats, rapt avec demande de rançon et détention de produits explosifs, aura lieu le 3 juin prochain devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris jeudi de source judiciaire.

Parmi ces 20 individus, 17 sont en fuite et seront jugés par contumace par l'instance criminelle présidée par le juge Omar Benkharchi.

Abdelmalek Droudkel (en fuite), "émir" de l'organisation terroriste "Al-Qaïda au

Maghreb islamique" (AQMI), a été déjà condamné à plusieurs reprises par la même instance à la peine capitale.

Abdelmoumen Rachid, qui collectait des fonds pour l'achat d'explosifs utilisés dans l'attentat ayant ciblé le siège du secteur militaire et un hôtel à Bouira, figure aussi parmi les accusés.

Les quatre mis en cause arrêtés sont M'hamed Cherk (38 ans) "émir" de Katibet Ennour activant à Boumerdès, Oualid Khaled (29 ans) et Othmane Touati (44 ans) arrêté récemment par les services

de sécurité. Les prévenus sont accusés d'avoir participé à plusieurs attentats terroristes faisant des victimes parmi les membres de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale à Tizi-Ouzou et Boumerdès.

Les faits remontent, selon la même source, à 2009, lorsqu'un repent du nom de Sid-Ali avait décidé de se rendre aux services de sécurité, avouant avoir convenu avec M'hamed Cherk de saisir l'occasion de la sortie des foules à Alger pour célébrer la qualification de l'équipe nationale de football aux phases finales de la Coupe du monde, pour cambrioler des magasins et enlever des personnalités dans l'objectif de demander des rançons.

Les informations fournies par Sid-Ali avaient permis aux services de sécurité d'arrêter les trois accusés dans cette affaire.

R. N.

TIZI-OUZOU

5 dresseurs de faux-barrages arrêtés...

PAR LOUNES BOUGACI

Les services de police, dépendant de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, sont parvenus à mettre la main sur cinq individus faisant partie d'un groupe de malfaiteurs qui avait l'habitude de dresser des faux barrages dans la périphérie de la ville de Tizi-Ouzou. Le coup de filet a été rendu possible après de longues investigations menées par les forces des brigades mobiles de la Police judiciaire (BMPJ). Les mis en cause sont : C. A., âgé de vingt-sept ans, N. L., âgé de vingt-six ans, A. M., âgé de vingt-six ans, B. C., âgé de vingt-huit ans et enfin de F. A., âgé de quarante-cinq ans. Par ailleurs, deux autres malfaiteurs sévissant dans les rangs de la même bande sont actuellement identifiés et ils sont activement recherchés. Ce groupe de malfaiteurs dressait des

faux barrages pour commettre des vols sur les passagers mais aussi, ils s'en prenaient aux habitations pour les mêmes objectifs. Les mis en cause, originaires de la commune de Souk El-Thenine et de Ath Zmenzer, sévissaient dans cette partie de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il sont, entre autres, derrière le faux barrage qui a été dressé à Betrouna, à un jet de pierre du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou et ce, le 17 décembre 2012 de 21 h à 23 h. Les cinq mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Tizi-Ouzou le week-end écoulé, et écroués pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs en vue de commettre un crime, tentative d'homicide volontaire, tentative de vol avec arme ostentatoire, vol en réunion qualifié, en réunion et usage de véhicule automobile et non dénonciation de crime.

L. B.

BOUMERDÈS

Un nouveau-né découvert dans une décharge à Boudouaou

Un nouveau-né a été retrouvé, mercredi dernier, par des éboueurs au niveau de la décharge publique de la commune de Boudouaou a-t-on appris de source locale. Il s'agit d'un nourrisson de sexe féminin âgée de quelques jours retrouvée, fort heureusement, saine et sauve enveloppée dans un drap. Le bébé a été découvert au moment où des éboueurs s'apprêtaient à décharger des déchets ménagers près d'un site des chalets de la ville précitée. Ils ont aussitôt alerté les services de sécurité qui se sont déplacés sur les lieux, le bébé, ausculté par un médecin, et ne présentant aucun problème a été confié à une pouponnière dans la wilaya de Boumerdès. En février dernier, des jumelles avaient été découvertes près d'un immeuble au centre-ville de Boudouaou, selon une source, elles avaient été abandonnées par leur maman qui sera arrêtée et emprisonnée quelques jours plus tard par les services de sécurité.

T. O.

...et peine capitale contre l'"émir" Mourad Mesrou

L'ancien émir de la katibat El Ansar, qui sévissait particulièrement dans la Kabylie maritime, a été condamné, jeudi, à la peine capitale après sa comparution devant le juge. L'accusé Mourad Mesrou, qui a été arrêté suite à une action des services de sécurité près de Drâa Ben Khedda, a nié les actes retenus contre lui en disant que sa tâche dans les rangs des groupes armés consistait à préparer les repas aux terroristes. Mourad Mesrou, plus connu sous son surnom de «Al awar», originaire de Dellys, a par-

ticipé, selon l'arrêt de renvoi de cette affaire, à plusieurs actes de terrorisme ayant visé les services de sécurité dont un attentat perpétré en 2008 à Tizirt et ayant fait onze morts. Mourad Mesrou a aussi pris part à des opérations terroristes à l'explosif enregistrées dans la même région durant la même période. Mourad Mesrou a été jugé pour les chefs d'inculpation d'«adhésion à des groupes terroristes armés, homicide volontaire et participation à des attentats à l'explosif commis dans des lieux publics».

L. B.

ELLE A ÉTÉ SUGGÉRÉE À ABDELMALEK SELLAL À BATNA

Revoilà la question de la décentralisation

Une fois n'est pas coutume, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entendu un autre son de cloche lors de la réunion avec les membres du conseil de wilaya et les représentants de la société civile, mercredi au terme de sa visite de travail à Batna.

PAR SADEK BELHOCINE

Les problèmes de logement ou d'emploi n'ont pas été au centre des préoccupations des nombreux intervenants qui se sont succédé pour porter à sa connaissance leurs préoccupations. Une fois n'est pas coutume, aussi, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales est intervenu pour donner des explications sur certaines questions soulevées par les membres de la société civile. Des questions pertinentes qui ont toutes leur importance en raison des impacts directs qu'elles posent sur la dynamique du développement durable du pays. A l'exemple de l'ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur, Abdelaziz Madoui, très au fait de la problématique de certains dossiers, tels que la décentralisation, qui est revenu sur le sujet. Selon lui, *«pour régler tous les problèmes qui se posent au pays, il faut décentraliser et déconcentrer»*, les prises de décision. Il faut penser à la *«régionalisation»*, a-t-il suggéré, soulignant qu' *“il faut penser au préalable à la réforme de la fiscalité locale et transférer les attributions aux gens»*. Dans sa réponse à Abdelaziz Madoui, le ministre de l'Intérieur, Daho Ould Kablia n'évoque pas *«la décentralisation»*, mais affirme que



«la réforme fiscale locale est la priorité» de son département. Daho Ould Kablia s'interroge sur le comment faire cette réforme du fait que le ministère des Finances pose comme préalable à cette réforme fiscale locale, *«la réforme fiscale nationale»*. Le ministre avoue que *«les choses traînent encore»* et évoque la possibilité, permise par le nouveau code communal, pour les communes de contracter des prêts auprès des banques pour financer leurs projets et souligne le rôle que pourraient jouer les organisations au niveau local dans *«la démocratie participative»*, au sein des assemblées populaires communales (APC). Dans ce cadre, il révèle que 15.630 nouvelles organisations ont obtenu leur agrément, relevant que la wilaya de Batna a bénéficié de 1999 à 2009 d'une enveloppe de 177 milliards de DA pour son développement. Pour le quinquennal, 2010-2014, cette enveloppe a atteint les 64,3 milliards DA. Une enveloppe qui sera «gon-

flée» par l'octroi d'une enveloppe complémentaire de 51 milliards de DA à la wilaya de Batna. L'annonce a été faite par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au cours de cette réunion avec les membres de la société civile de la wilaya des Aurès. Elle sera consacrée à financer des opérations multisectorielles de développement durant le restant de 2013 et l'année 2014, a précisé le Premier ministre qui considère que le triangle constitué des wilayas de Batna, de Constantine et de Sétif, de par ses infrastructures de base, constitue *«un axe de développement économique essentiel»* qui sera la roue du développement de toute la région des Hauts-Plateaux et de l'est du pays. Il a affirmé que les jeunes Algériens doivent jouer le rôle qui leur revient de droit dans le développement du pays et contribuer à améliorer le cadre de vie, exprimant une vive préoccupation sur le fléau de la drogue qui touche la jeunesse algérienne. A une question d'une responsable

d'une organisation de protection de l'enfance, relative à ce phénomène, le Premier ministre suggéra de mettre l'accent sur *«la sensibilisation des jeunes aux dangers de la drogue»*. Un produit, dont tout *«le monde sait d'où il provient»*, dira le Premier ministre sans toutefois citer le nom du pays. Il estime à 10%, selon Interpol, précise-t-il, les saisies de drogue opérées par les Douane, considérant qu'à travers les jeunes, les commanditaires de ce vaste trafic de stupéfiants «visent à la destruction de la société algérienne. Une fois n'est pas coutume aussi, il y a avait de nombreuses intervenantes. L'élément féminin s'est départi des sempiternelles questions liées au logement et à l'emploi. Le tourisme et la culture ont été évoqués par ces représentantes de la société civile. Sur le premier point, Abdelmalek Sellal avoue que ce secteur a été marginalisé et estime que le tourisme dans notre pays est tributaire des *«conditions sécuritaires et des mutations qui surviennent dans les pays voisins»*. S. B.

ILS REVENDIQUENT LA RÉVISION DE LEUR STATUT

Les travailleurs de la Solidarité nationale en grève

Des travailleurs du secteur de la Solidarité nationale, en grève de quatre jours depuis lundi dernier, ont demandé jeudi à Alger la révision de leur statut et du régime indemnitaire spécifique aux corps techniques et corps communs.

Ces travailleurs, affiliés au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) qui ont déjà observé une grève en avril dernier pour les mêmes revendications, ont réitéré leur engagement à poursuivre leur mouvement de protestation si la tutelle ne donnait pas satisfaction à leurs doléances. La régularisation de la situation socio-professionnelle pour l'ensemble des corps du secteur de la solidarité était à l'ordre du jour de ce mouvement protestataire, au quatrième et dernier jour de la grève. La section syndicale revendique une prime sectorielle spécifique et des arriérés de la prime de soutien pédagogique entre 2008 et 2011. Cette prime d'un taux de 15% a été accordée par le ministère à partir de l'année 2012, selon son président Farid Bouguerra. Le syndicat exige également une augmentation de 25% des salaires pour l'ensemble des corps relevant de ce secteur.

Les grévistes estiment que ses "revendications sont tout à fait légitimes, compte tenu de la nature pénible qu'exige le travail des psychologues, éducateurs et autres auxiliaires accompagnant durant de longues journées les populations vulnérables de la société telles les non-voyants et les handicapés".

Contacté par l'APS, le chargé de communication du ministère de la Solidarité et de la Condition de la Femme, El Hachemi Nouri, a affirmé que le ministère a toujours prôné le dialogue. Selon lui, le ministère a donné satisfaction à plusieurs des revendications des travailleurs du secteur à l'instar de la réduction du volume horaire pour les éducateurs. Une commission ministérielle mixte a été créée pour examiner minutieusement le statut et le régime indemnitaire des travailleurs mais ses résultats non pas encore été communiqués, a-t-il encore souligné.

Le taux national moyen de suivi de la grève avoisinait les 21% selon le ministère et 80% selon le syndicat.

I. A.

FRONT SOCIAL

Enième grève de l'Intersyndicale de la santé

PAR LARBI GRAÏNE

L'Intersyndicale des professionnels de la santé (IPSP) a renouvelé sa grève de 3 jours, en appelant à un débrayage les 27,28 et 29 mai 2013, assorti d'un rassemblement national devant le ministère de la Santé pendant la journée du 29, à 11 h. Le feuilleton du bras de fer entre les blouses blanches et le département de Ziari, se poursuit au moment donc où le ministère semblait avoir accédé à tout ou partie des doléances exprimées par les autres corps qui avaient observé autant que les premiers des arrêts de travail récurrents sinon, plus soutenus à l'image des corps communs et des enseignants du paramédical. De toutes les organisations de la santé qui ont eu à animer le mouvement de protestation de ces derniers mois, c'est l'IPSP qui s'est attirée les foudres de Ziari, qui persiste à voir dans cette structure une formation *«illégitime»* regroupant des *«extrémistes»*. Visiblement la légalité pour le ministre en charge du secteur signifie que les syndicats n'ont pas le droit de se rassem-

bler et d'unir leurs forces. Ziari entend ainsi traiter *«individuellement»* avec le SNPSSP (Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique), le SNPSP (syndicat national des praticiens de santé publique) et le SNAPSY (syndicat national des psychologues), les 3 composantes encore actives de l'IPSP. Dans son dernier communiqué ayant sanctionné mercredi, la réunion de ses membres, l'ISPS a dénoncé *«fermement l'attitude irresponsable et provocatrice adoptée comme ligne de conduite par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière qui continue à tourner le dos aux doléances légitimes des professionnels et de fermer les portes du dialogue»*. L'IPSP s'insurge du reste contre *«la répression exercée par l'administration de tutelle sur les praticiens grévistes à travers les retenues sur salaires, les affectations arbitraires, le recours aux réquisitions et les mise en demeure»*. Et le communiqué de dénoncer les «mesures répressives et ce mutisme méprisant» assurant plus loin que l'IPSP réitère *«sa disponibilité au dialogue dans le*

cadre des réunions de conciliation prévues par la loi 90-02 du 06 02 1990». Et d'ajouter *«l'Intersyndicale des professionnels de la santé, soucieuse de la défense du secteur de la santé, des droits du malade et de ses adhérents, interpelle à nouveau Messieurs le Premier ministre et le ministre de la Santé sur le respect de leurs engagements relatifs à la prise en charge de sa plateforme de revendications»*.

Pour sa part, la cordination nationale des corps communs, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a annoncé dans un communiqué diffusé jeudi, qu'elle *«suspendait»* la grève e illimitée à laquelle elle avait appelé, et ce à l'effet de *«nouer le dialogue avec le ministère de la Santé pour des discussions fructueuses sur la généralisation de la prime de contagion à l'ensemble des travailleurs du secteur de la santé sans exclusion sous l'égide de la Centrale syndicale»*. Et d'ajouter : *«En cas de non satisfaction de nos revendications, nous entamerons une grève ouverte ponctuée d'une série de protestations»*. L.G.

PERSONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX

Les syndicats autonomes suspendent leur grève

PAR RAYAN NASSIM

Les syndicats autonomes des personnels de la Fonction publique des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ont décidé de suspendre leur mouvement de grève, selon un communiqué de ces syndicats rendu public jeudi et dont l'APS a reçu une copie.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion urgente tenue mercredi à Aflou (Laghout) marquée par un débat *«sérieux et responsable»* pour évaluer le mouvement de grève ayant entamé sa 7^e semaine, et au regard de *«la conscience et la détermination des personnels des wilayas concernées à*

arracher leurs droits», est-il souligné dans le communiqué. Les participants à la réunion ont affiché leur *«attachement à leurs droits»*, et appelé à *«accélérer»* la promulgation des décrets exécutifs en réponse aux revendications soulevées, et à verser les indemnités de zone à l'ensemble des catégories professionnelles. Parmi les autres droits réclamés, le décompte de l'ancienneté dans le Sud dans le calcul de la retraite, la révision des modalités d'indemnisation des frais de déplacements et de mission, et la prise en compte des spécificités géographiques en ce qui concerne les horaires d'été et le calendrier des congés, poursuit le communiqué. Le communiqué

final de la réunion des syndicats autonomes de la fonction publique a souligné *«la sensibilité de la conjoncture qui nécessite la prise d'une position responsable pour donner aux pouvoirs publics une autre occasion de satisfaire leurs revendications»*. La réunion "d'urgence" des syndicats autonomes des personnels de la Fonction publique des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux (6 syndicats représentant les secteurs de la santé, l'éducation et la formation, l'enseignement supérieur et l'administration publique) s'est tenue au siège de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) à Aflou. R. N.

LA TÉLÉPHONIE MOBILE, L'AUTOMOBILE, L'AGROALIMENTAIRE, LES COSMÉTIQUES...

Quand la publicité façonne le mode de consommation des Algériens

Les produits qui sont le plus commercialisés et prisés par les consommateurs algériens, toutes saisons confondues, sont incontestablement la téléphonie mobile, les véhicules automobiles, les produits agroalimentaires, les boissons et les cosmétiques et produits de beauté. Ces produits se taillent la part du lion concernant l'affichage publicitaire.

PAR AMAR AOUIMER

Le président directeur général du groupe Pikasso-Lawhat a précisé que «*ces produits sont les plus couramment achetés par les consommateurs locaux*» qui ont tendance à s'approvisionner dans les magasins de grandes surfaces, en vogue actuellement, notamment à Alger avec l'ouverture de plusieurs points de vente. Mais le dénominateur commun de ces produits réside dans le fait que la plupart de ces



produits mis en vente sont carrément importés. A part les produits de téléphonie mobile et les véhicules automobiles qui ne sont pas, à présent fabriqués localement, les autres produits étrangers inondent le marché national avec des prix parfois dépassant ceux des produits "made in Algeria". Ce qui va déplaire aux producteurs et aux opérateurs économiques. A titre d'exemple, les produits agroalimentaires, tels que les jus, les biscuits, les concentrés de tomates et bien d'autres marchandises vendus dans les grands magasins, proviennent de nombreux pays européens et arabes, comme la Pologne, l'Autriche, la Turquie, la France et le Portugal et même la Roumanie, ainsi que la Tunisie, le Maroc, le Liban...

A titre d'exemple, un seul sachet de poudre pour la préparation de flan (vanille, fraise,

chocolat et caramel) pour un litre de lait, importé de Tunisie coûte 35 DA à Alger, alors que deux sachets de fabrication nationale et de même contenu vaut 35 DA dans les mêmes magasins !

Cela signifie que les produits provenant de l'étranger sont plus chers chez nous et arrivent même à les concurrencer. En ce qui concerne les cosmétiques, de nombreuses marques sont également importées, mais qui sont commercialisées à un prix fort. Aussi, les fruits et légumes frais importés sont étalés dans les grands magasins, chez les marchands et les commerces de détail. Ainsi, des oranges, des mandarines et des pastèques et melons d'Espagne et du Maroc et d'autres pays méditerranéens, parfois de moindre qualité par rapport aux produits locaux, sont commercialisés en Algérie. **A. A.**

42E SESSION DE FORMATION DU CLUB DE PRESSE DE NEDJMA

Antonio Vincenti dissèque les avantages de l'affichage publicitaire extérieur

En tant qu'outil de communication de proximité, le thème de l'affichage publicitaire extérieur a été largement décortiqué, jeudi dernier, par le fondateur et président directeur général du groupe Pikasso-Lawhat, Antonio Vincenti, lors de la 42e session de formation du Club de presse Nedjma.

Le conférencier a souligné que «*le géomarketing de la stratégie publicitaire repère les meilleurs emplacements dans la ville pour placer les panneaux publicitaires*», car a-t-il ajouté, «*la publicité extérieure ajoute la vie à la ville en l'embellissant afin d'assurer un développement convivial*».

Il s'agit, selon lui de créer un produit pour le vendre et un message à véhiculer à travers des panneaux, notamment dans les rues commerçantes, les pénétrantes, les

aéroports et les routes menant aux aéroports.

Mais, il précise que «*la publicité n'est pas un abus de position dominante*».

Un pays comme l'Algérie ayant une superficie de plus de 2,5 millions k2, «*nous posons en 24 h les affiches en s'assurant que chaque panneau affiché est contrôlé par l'afficheur résident. Les investissements publicitaires visent à gagner le cerveau et le cœur des gens, sachant que la publicité est une nécessité faisant intrinsèquement partie de la vie économique d'un pays. Par conséquent, il faut un système de qualité et d'affichage professionnel*», a-t-il dit.

Vincenti a entamé la formation par l'énumération des différentes missions de l'afficheur, dont «*la sélection des meilleurs emplacements pour l'affichage, l'installation de panneaux ou de mobiliers urbains, la pose d'affiches ou de visuels et la création d'un produit géomarketing*».

Le formateur s'est longuement étalé «*sur les différents moyens utilisés pour l'af-*

fichage publicitaire extérieur ou Out Of Home "OOH" (industrie de la publicité extérieure), à savoir le mobilier urbain (déroulants, abribus), l'affichage publicitaire à travers les transports (bus, métro, tramway, aéroports), les "spectaculars" (très grandes affichages) sur les murs ou les toits, l'affichage dans les Mall (grands centres commerciaux), l'affichage ambiant ou Ambient Advertising (affichage sur des objets ou dans des endroits inopinés et insolites)».

Le marché algérien de la pub pourrait atteindre 1 milliard dollars en 10 ans

Vincenti est également revenu en outre, sur l'évolution du marché mondial de l'affichage extérieur durant les années 2011 et 2012, en donnant des prévisions pour l'année 2013. Concernant le marché de la publicité extérieure en Algérie, le conférencier a apporté des précisions sur la réglementation locale de l'affichage publicitaire dans les différentes régions

d'Algérie, notamment «*les formats maximaux d'affichage autorisés, les zones interdites à la publicité et le respect de l'environnement urbain et rural*».

Par ailleurs, le conférencier a énuméré les principales sociétés de publicité extérieures installées en Algérie et les principaux annonceurs.

A noter que cette communication de proximité est de plus en plus convoitée par les annonceurs, au vu de l'intérêt qu'elle revêt aussi bien pour les entreprises que pour les professionnels des médias, précise t-il.

Selon les experts en matière des technologies de l'information et de la communication, le marché de la publicité en Algérie «*devrait croître pour atteindre la valeur d'un milliard de dollars dans 10 ans, et ce en dépit de la crise financière internationale*».

A. A.

ELLE RÉITÈRE SON APPEL À TOUTES LES PARTIES

L'Algérie appelle à l'arrêt des violences en Syrie

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie a réitéré, jeudi au Caire, son appel à toutes les parties syriennes pour mettre un terme à la violence, aux tueries et à la destruction en Syrie.

Elle a appelé également à faire prévaloir la solution politique à la crise par la négociation et le dialogue inclusif entre Syriens pour préserver la souveraineté et l'indépendance de la Syrie et son intégrité territoriale et permettre au peuple syrien de réaliser ses aspirations légitimes à la démocratie et la liberté.

"Devant l'aggravation de la situation et l'évidence qu'aucune partie ne peut l'emporter sur l'autre et face à l'escalade des violences nous devons aujourd'hui intensifier et

conjuguer nos efforts au plus vite pour amener tous les antagonistes à faire prévaloir le dialogue et la négociation en vue d'une solution politique pour sauver la Syrie et préserver l'intérêt du peuple syrien et éviter à la région des dérapages dangereux", a affirmé le secrétaire d'Etat, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, devant la commission ministérielle arabe chargée de la question syrienne, rapporte l'APS.

Selon M. Sahli, les signes positifs enregistrés et l'espoir qui pointe à l'horizon à la faveur de la conférence internationale prévue prochainement "méritent le soutien et l'appui". Il a salué dans ce cadre tous les efforts internationaux pour le lancement

SELON LE MAE MALIEN

"L'Algérie n'a jamais cessé de soutenir le Mali"

"L'Algérie n'a jamais cessé de soutenir le Mali" a affirmé le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Tiéman Coulibaly, jeudi à Addis Abéba où il participe au Conseil exécutif de l'Union africaine.

"L'aide militaire algérienne n'a jamais fait défaut", a déclaré M. Coulibaly à la presse en marge de la réunion ministérielle. "Il y a une relation de confiance entre nos deux pays scellée par les accords d'Alger et de Tamanrasset", a-t-il rap-

pelé. Quant aux principes de non ingérence et d'indépendance prônés par l'Algérie, le chef de la diplomatie malienne a affirmé que son pays les respectait. "L'Algérie respecte le principe de ne pas avoir de troupes étrangères sur son territoire et ne pas envoyer ses troupes à l'extérieur du pays. Nous respectons cette doctrine", a affirmé M. Coulibaly, ajoutant que "les 1.300 kilomètres de frontières communes sont protégées par les Algériens, ce qui ne donne désormais aucune possibilité aux terroristes de sévir d'un côté comme

d'un processus politique et la recherche d'un compromis global en Syrie sur la base du document de Genève du mois de juin 2012.

M. Sahli a appelé la communauté arabe à réunir toutes les conditions nécessaires pour garantir le succès de cette importante conférence et éviter tout ce qui est susceptible de la retarder ou de la compromettre. "Tout échec aura des conséquences nefastes et des implications négatives sur la région tout entière et sur la paix, la sécurité régionale et internationale".

M. Sahli a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts de l'émissaire commun de l'Onu et de la Ligue en Syrie, Lakhdar Brahimi en Syrie appelant les pays arabes à "collaborer efficacement avec lui". **L. B.**

DEPUIS LE DÉBUT DE LA SAISON DE LA OMRA 120.000 autorisations accordées aux agences touristiques

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a indiqué jeudi à Alger que son département avait accordé à ce jour 120.000 autorisations au profit des agences touristiques depuis le début de la saison de la Omra.

En marge d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a souligné dans une déclaration à la presse que les informations sur le quota des visas destiné à l'Algérie pour la Omra sont infondées et que son département n'a pas été saisi par l'ambassade d'Arabie saoudite ou de toute autre partie.

Par ailleurs, le ministre a affirmé, à propos de l'influence extérieure du courant salafiste, que cela ne posait aucun problème et que les mosquées nationales "sont protégées", ajoutant que "quiconque veut porter atteinte à nos mosquées est interdit d'y accéder conformément à la loi". "Nous n'avons pas besoin de retomber dans l'anarchie", a-t-il ajouté.

APS

HYDROCARBURES

Abdelhamid Zerguine : “Le groupe Sonatrach se porte bien”

Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, a indiqué que le groupe Sonatrach “se porte bien”, preuve en est le projet du train de traitement de gaz de Gassi-Touil, devant entrer en service en juillet prochain et qui permettra d’atteindre les projections de production de gaz.

PAR AMAR AOUIMEUR

Le projet en question, dont les travaux de réalisation avancent bien, permettra d’atteindre les projections de production annuelle de gaz, en dépit du retard de sa livraison, a indiqué Zerguine à l’APS, à l’issue d’une visite de deux jours dans la région de Hassi-Messaoud, au cours de laquelle il a inspecté des projets en cours d’exécution, dont le mégaprojet gazier de Gassi-Touil.

Le mégaprojet gazier de Gassi-Touil, exploité par Sonatrach depuis 2009 pour un investissement de 107 milliards DA, permettra d’atteindre une production annuelle de 3,6 milliards m3 de gaz, soit 12 millions m3/jour, à partir de 44 forages sur un total de 52 projetés, de quoi assurer une production

sur 15 à 20 années, a ajouté Zerguine. S’agissant du retard dans la livraison du projet de train de traitement de gaz, initialement prévu en avril dernier, le P-DG de Sonatrach l’a imputé aux événements (attaque terroriste) dont a été le théâtre le complexe gazier de Tiguentourine et qui a provoqué le départ temporaire de travailleurs étrangers, sachant que 40 travailleurs japonais de la société “JGC” ont rejoint leur poste au niveau du projet de Gassi-Touil. Les procédures de sécurisation des installations énergétiques “ont été renforcées et devront se développer graduellement”, a signalé, par ailleurs, Abdelhamid Zerguine, en affirmant que “l’Etat algérien a pris les dispositions nécessaires pour renforcer la sécurité et assurer des conditions de travail adéquates aux travailleurs algériens et étrangers”.

Concernant le volet du partenariat avec le



groupe Sonatrach, son P-DG a souligné qu’en dépit de l’attentat terroriste ayant ciblé la région de Tiguentourine, ce partenariat reste ouvert, preuve en est du retour progressif des partenaires étrangers qui, a-t-il dit, “accordent un grand intérêt au marché énergétique algérien”.

L’ouverture d’un partenariat avec des entreprises pétrolières disposant d’une compétence et d’un savoir-faire susceptible d’apporter un plus a permis aux entreprises relevant du groupe Sonatrach “d’acquiescer l’expérience et la capacité à réaliser de grands

projets”. Le P-DG du groupe Sonatrach a fait état, en outre, d’indices sur l’existence d’un “important” potentiel dans le domaine énergétique, soulignant que “l’exploration se poursuit et que les investissements de Sonatrach sont en hausse”.

Abdelhamid Zerguine a clôturé sa visite d’inspection par la tenue d’une séance de travail technique avec les P-DG des entreprises filiales du groupe Sonatrach afin d’évaluer les projets du secteur en cours de réalisation dans la région de Hassi-Messaoud.

A. A.

EN DÉPIT DES DÉFIS INTERNES ET EXTERNES

L’Algérie a préservé sa croissance économique

PAR RIAD EL HADI

Algérie “a réussi à maintenir la croissance malgré des défis internes et externes importants et ce, grâce à une gestion efficace de ses ressources naturelles”, a indiqué la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Inger Andersen, à l’issue d’une visite de trois jours à Alger.

Dans un communiqué publié mercredi soir, la BM a souligné que le message délivré par Mme Andersen lors de sa visite à Alger est que cette institution financière internationale est “prête à élargir son programme en Algérie avec un soutien aux programmes de diversification de l’économie et de renforce-

ment des institutions pour servir de catalyseurs à une croissance plus solide et inclusive”. “Grâce à une gestion efficace de ses ressources naturelles, l’Algérie a réussi à maintenir la croissance malgré des défis internes et externes importants”, a déclaré Mme Andersen. Soulignant qu’une économie plus diversifiée permettrait de générer, à la fois, les sources de l’emploi et de la croissance, elle a assuré que la BM était “disponible à offrir toute son expertise pour aider l’Algérie à atteindre cet objectif”.

Evoquant également le développement durable, la BM a indiqué avoir déjà mobilisé un montant de 8 millions de dollars à travers le Global Environment Facility, un fonds

fiduciaire géré par cette institution financière, pour piloter un projet sur l’amélioration des moyens de subsistance dans la région du sud algérien. Au cours de son séjour à Alger, la vice-présidente de la BM a eu des entretiens avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre des Finances, Karim Djoudi, et le ministre de l’Energie et des mines, Youcef Yousfi. Par ailleurs, elle a visité une micro-entreprise créée par une jeune femme entrepreneur qui a lancé avec succès une entreprise de conseil en environnement avec un financement de l’Agence nationale de soutien à l’emploi des jeunes (Ansej), indique la BM. Pour cette institution de Bretton Woods, “libérer le potentiel

créatif et productif des jeunes Algériens est également un élément central de l’engagement de la Banque mondiale en Algérie”.

Pour sa part, le directeur des opérations pour le Maghreb auprès de la BM, qui a accompagné Mme Andersen lors de sa visite, a déclaré que l’Algérie avait “une détermination impressionnante pour atteindre ses objectifs de développement qui sont clairement définis”. L’Algérie et la BM, rappelle-t-on, avaient conclu en 2011 un cadre de coopération pour la période 2011-2014 intitulé “Cadre de partenariat stratégique” qui s’articule autour de trois axes. Il s’agit du renforcement de la croissance par la diversification de l’économie, la promotion d’un développement durable et la réduction des disparités régionales, ainsi que le renforcement des institutions de planification économique, de suivi et d’évaluation et de décision.

R. E.

LA BM PRÊTE À APPUYER LES PROGRAMMES DE RÉFORMES EN ALGÉRIE

A l’écoute des priorités du gouvernement algérien

La Banque mondiale (BM) est prête à mobiliser l’expertise internationale nécessaire pour appuyer les programmes de réformes que l’Algérie souhaite développer, a déclaré la vice-présidente de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), Inger Andersen. “La BM est à l’écoute des priorités du gouvernement algérien”, a indiqué Mme Andersen, qui effectue une visite de travail de trois jours en Algérie, à l’issue des discussions avec des hauts responsables algériens.

L’institution financière internationale “est prête à mobiliser l’expertise internationale nécessaire, notamment pour appuyer les programmes de modernisation et de réformes dans les domaines où le gouvernement algérien souhaite coopérer avec l’institution”, a indiqué Mme Andersen, citée par un communiqué du ministère des Finances.

La vice-présidente de la BM a eu, mardi, des entretiens avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre des Finances, Karim Djoudi, également gouverneur de l’Algérie auprès de la BM, et le ministre de l’Energie et des Mines, Youcef Yousfi.

Mme Andersen a été également reçue par le ministre de l’Agriculture et du Développement Rural, Rachid Benaïssa, la ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Souad Bendjabellah, le ministre de la Poste et des Technologies de l’information et de la communication, Moussa Benhamadi, et le gouverneur de la Banque d’Algérie, Mohammed Laksaci.

L’Algérie et la BM sont liées par un cadre de partenariat stratégique sur la période 2011-2014, qui couvre des activités d’assistance technique en appui à certaines actions du gouvernement algérien notamment dans les domaines de l’agri-

culture, des finances, de l’environnement, de la prospective et de la statistique et de l’évaluation des politiques publiques. Les rencontres entre la représentante de la BM et les responsables algériens ont permis également de “procéder à un échange de vues sur les priorités de développement en Algérie et les moyens de les accompagner à travers des appuis techniques et de transfert de savoir-faire”, souligne le communiqué. “Cet accompagnement doit faire bénéficier l’Algérie de l’expertise de la BM et des expériences internationales dans certains domaines”, ajoute la même source. L’objet de cette collaboration est d’appuyer la mise en oeuvre d’actions spécifiques du gouvernement qui oeuvrent au

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL ALGÉRO-BRITANNIQUE

L’usine Unilever d’Oran est le “bon exemple”, selon Lord Risby

L’usine Unilever activant dans l’agroalimentaire et détergents basé à Oran est un “bon exemple” du partenariat entre l’Algérie et le Royaume-Uni, a estimé Lord Risby, représentant du Premier ministre britannique David Cameron, chargé de la Promotion des relations économiques avec l’Algérie. S’exprimant lors de sa visite de cette usine, accompagné par l’ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, Martyn Roper et le wali d’Oran, Abdelmalek Boudiaf, Risby a considéré que cette unité industrielle symbolise la qualité du partenariat entre les deux pays oeuvrant à une dynamique avancée dans les relations économiques. “Les perspectives de promotion des relations économiques entre les deux pays sont prometteuses”, a-t-il encore souligné. Il a félicité, à l’occasion, l’approche environnementale adoptée par cette structure économique qui s’inscrit dans une vision globale du développement durable en Algérie. Risby a

renforcement de la croissance et à la diversification économique au bénéfice de la population algérienne. Mme Andersen a aussi rencontré, lors de cette visite, les membres du Comité national “Doing Business”, présidé par le ministre de l’Industrie. La rencontre “a permis de mieux appréhender les perspectives pour améliorer le climat des affaires en Algérie, un des enjeux de développement auxquels fait face le pays”, selon la même source. L’Algérie a été classée 152e dans le rapport Doing business 2013 de la Banque mondiale (150e en 2012), mesurant le climat des affaires dans 185 économies mondiales.

R. E.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL ALGÉRO-BRITANNIQUE

L’usine Unilever activant dans l’agroalimentaire et détergents basé à Oran est un “bon exemple” du partenariat entre l’Algérie et le Royaume-Uni, a estimé Lord Risby, représentant du Premier ministre britannique David Cameron, chargé de la Promotion des relations économiques avec l’Algérie. S’exprimant lors de sa visite de cette usine, accompagné par l’ambassadeur de Grande-Bretagne en Algérie, Martyn Roper et le wali d’Oran, Abdelmalek Boudiaf, Risby a considéré que cette unité industrielle symbolise la qualité du partenariat entre les deux pays oeuvrant à une dynamique avancée dans les relations économiques. “Les perspectives de promotion des relations économiques entre les deux pays sont prometteuses”, a-t-il encore souligné. Il a félicité, à l’occasion, l’approche environnementale adoptée par cette structure économique qui s’inscrit dans une vision globale du développement durable en Algérie. Risby a

pris part à la cérémonie de lancement de la nouvelle ligne de production de l’usine Unilever, sur laquelle repose l’intégration des outils technologiques modernes dans la chaîne de production, afin de diminuer les coûts et mieux préserver l’environnement. Le représentant du Premier ministre britannique, qui a entamé mercredi une visite en Algérie, rencontrera le ministre de l’Energie et des Mines, Youcef Yousfi, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaziz Ziari, pour passer en revue la situation du partenariat économique entre l’Algérie et le Royaume-Uni. Il devra également s’entretenir avec le ministre de l’Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, sur les progrès accomplis entre le ministère algérien et le British Council. La rencontre sera axée sur la réouverture du British Council, fermé au début des années 1990.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS DU SUD ALGÉRIEN EN 2012

Plus de 3 milliards DA consacrés à l’emploi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé que les régions du sud du pays ont bénéficié en 2012 des mesures en faveur de l’emploi pour un montant de 3,039 milliards DA. Dans une réponse lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri, lors d’une séance plénière de l’Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Sellal a indiqué que ce montant a permis le financement de 24906 projets. Il a précisé que ce montant avait été destiné à Agence nationale de soutien à l’emploi des jeunes (Ansej) et à l’Agence nationale de gestion des microcrédits (Angem) pour couvrir 17.800 projets. Il est à rappeler que ce montant alloué pour la période (2012-2014), est destiné à la création de 47100 microcrédits devant créer 71.000 emplois. Afin de réduire le taux de chômage dans les régions du sud et relancer une politique de développement durable, des investissements publics ont été destinés vers des projets économiques dans ces régions en encourageant l’investissement privé, a rappelé le Premier ministre. A cet effet, plusieurs entreprises publiques ont été créées dans des wilayas du sud dont les cimenteries de Bechar et d’In Salah, des entreprises de construction à Tindouf, Tamanrasset, Adrar, Ouargla et Illizi ainsi que des imprimeries publiques à Tamanrasset, Adrar et Béchar, a-t-il encore soutenu.

R. E.

MOSTAGANEM

Réception de 2.200 logements socio-locatifs avant fin 2013

Quelque 2.200 logements sociaux locatifs seront réceptionnés avant fin 2013 dans différentes communes de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

La réception de ces logements se fera par étapes au courant du dernier trimestre 2013 et les attributions s'effectueront après achèvement de l'étude des dossiers par les commissions concernées.

Parmi les quotas qui seront livrés durant cette période, 600 logements sociaux locatifs à El-Hachm dans la commune de Sayada, sur un total de 2.760 logements en cours de réalisation par l'entreprise Cosider. Le reste sera réceptionné l'an prochain.

Ce quota d'habitat est destiné à la commune de Mostaganem en raison de l'absence d'assiettes foncières au chef-lieu de wilaya.

Il sera procédé cette année à la réalisation de 5.800 logements sociaux locatifs dans toutes les communes de la wilaya. Ce quota est le dernier sur un programme à 13.030 logements de la même formule au titre du quinquennat en cours.

BOUIRA

106 millions DA pour l'aménagement de Haïzer

Un montant de 106 millions DA a été alloué par la commune de Haïzer pour l'aménagement des différents quartiers et cités de la ville, dont les travaux ont été entamés depuis des semaines, a indiqué lundi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Châbane Meziane.

Cette opération concerne essentiellement la cité Abdoune-Saïd et celle de Haïzer-Sud ainsi que le boulevard principal de la ville, a précisé à l'APS le premier responsable de la municipalité.

"Plus de 106 millions de dinars ont été alloués à cette opération qui a débuté depuis près de trois mois", a-t-il noté, observant, toutefois, qu'un léger retard a été accusé dans les travaux d'aménagement du boulevard principal de la ville.

Inscrite dans le cadre de l'amélioration urbaine de la ville, cette opération touche, notamment, la réhabilitation du réseau d'assainissement d'eau potable (AEP), le renforcement de l'éclairage public, ainsi que le revêtement des rues.

La création de parkings et d'aires de stationnement est également prévue dans cette opération, a-t-il ajouté.

Les cités et quartiers de la ville de Haïzer connaissent depuis plus de cinq ans une situation critique, aggravée par les fortes intempéries enregistrées l'année dernière. Les routes sont les plus touchées par les pluies torrentielles de 2012, a précisé, à cet égard, le responsable.

"Les travaux d'aménagement du boulevard principal sont toujours en cours et leur achèvement est prévu d'ici au mois de juin prochain", a assuré le président d'APC.

APS

AÏN-TEMOUCHENT, SAISON ESTIVALE

Semaine de sensibilisation contre les dangers de la mer

La campagne de sensibilisation se déroule au niveau de l'ensemble des unités de la Protection civile où des dépliants soulignant les risques et les moyens de les prévenir sont distribués aux citoyens.

PAR BOUZIANE MEHDI

La direction de la Protection civile de la wilaya de Aïn-Temouchent organise une semaine d'information et de sensibilisation contre les dangers de la mer en prévision de la prochaine saison estivale.

Cette semaine, qui s'étale du 19 au 26 mai, concerne également la prévention contre les accidents de la circulation routière et les incendies de forêt, a-t-on appris, mardi, auprès du chef de bureau des statistiques à la direction de la Protection civile de la wilaya. Organisée en collaboration avec les services de sécurité, du tourisme et des forêts de la wilaya de Aïn-Temouchent, cette campagne se déroule au niveau de l'ensemble des unités de la Protection civile où des dépliants comportant ces risques et les moyens de les prévenir sont distribués au profit des citoyens, a indiqué Ghermaoui Boufeldja. Par ailleurs, et en collaboration avec les services de sécurité, ces mêmes dépliants sont distribués au niveau de la route nationale 35, notamment au niveau des postes de la Protection civile d'El-Malah (daïra d'El-Malah) et de Aïn-Tolba (daïra de



Aïn-Kihal). Les éléments des services de la Protection civile, de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale sensibilisent les usagers de la route, automobilistes, motocyclistes, cyclistes et piétons sur la prévention des accidents de la route en insistant sur le respect du code de la route et les dispositions de la circulation routière et l'appel au secours de la Protection civile en cas d'accident routier. Selon la Gendarmerie nationale, pour ce seul mois de mai, 17 accidents corporels de la circulation ont été enregistrés provoquant la mort de deux personnes, rapporte l'APS. Les services de la Protection civile activant à travers la wilaya de Aïn-

Témouchent ont enregistré, durant la période allant du 1er janvier au 20 mai 2013, un nombre de 4.029 interventions dans les différents domaines (secours, évacuations de malades, inondations, incendies, manifestations sportives et culturelles...). Cette campagne implique également les citoyens qui doivent éviter les gestes pouvant être à l'origine de déclenchement des incendies comme le jet de mégots de cigarettes allumés dans les zones forestières, céréalières, stations de carburant.

Les établissements scolaires et les jeunes sont également ciblés, signale M. Ghermaoui.

B. M.

CONSTANTINE, CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES

Prévenir les feux de champs céréaliers

Une action de prévention contre les incendies pouvant affecter les récoltes céréalières a été lancée, mercredi à Constantine, en prévision de la campagne moissons-battages prévue en juillet prochain, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). L'opération de sensibilisation est confiée à une commission regroupant des responsables des secteurs des forêts, de l'agriculture et de la Protection civile, a précisé Fouad Benrad, chargé de la cellule de com-

munication et d'information à la DSA. La campagne, qui sera menée dans les douze communes de la wilaya, s'appuie sur le contact direct avec les agriculteurs et les riverains en vue de leur expliquer les mesures à prendre pour préserver les récoltes, selon le responsable. Les conseils à prodiguer mettront l'accent sur l'importance de la mise en place de tranchées pare-feux, du désherbage et du nettoyage des bordures des champs, ainsi que sur la maîtrise et la maintenance des

moissonneuses-batteuses lesquelles peuvent être une source d'incendie à la suite d'une simple étincelle provenant de leurs moteurs, a-t-il expliqué. Quelque 200 hectares de céréales avaient été ravagés l'année dernière par des incendies, a-t-on rappelé à la DSA, dont les responsables escomptent une production de 1,5 million de quintaux de différentes variétés de céréales.

APS

AFLOU

800 millions DA pour la réalisation d'un complexe sportif pôle

Une enveloppe de 800 millions DA a été dégagée, au titre du budget supplémentaire de 2013, pour la réalisation d'un complexe sportif pôle dans la commune d'Aflou, a-t-on appris auprès de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Laghouat. Ce projet, dont l'étude technique sera lancée prochainement, prévoit la réalisation d'un stade de football doté d'une pelouse synthétique, d'une capacité de 5.200 places, d'un parcours d'athlétisme, d'une piscine semi-olympique, d'une salle polyvalente et d'une aire de sport en plein air, a précisé le DJS, Saïd Marmat. S'inscrivant dans le cadre de la stratégie

"Sports-tourisme", ce projet retenu en faveur de la collectivité d'Aflou, au regard de sa position géographique culminant à plus de 1.400 m d'altitude, devra servir d'espace de préparation pour les sélections nationales et l'accueil de diverses manifestations sportives, a-t-il souligné. Le secteur a bénéficié, en outre, d'un projet de réalisation, pour un investissement de 500 millions DA, d'une piscine semi-olympique dans la commune d'Aflou. La wilaya de Laghouat s'est vue accorder, au titre du programme supplémentaire de 2013, une série d'opérations de développement. Elles consistent, selon le DJS, en l'in-

scription de 10 aires de jeux dotées de pelouses synthétiques, qui passeront par la suite à 23 aires de même type dans l'ensemble des communes de la wilaya, a signalé le responsable.

M. Marmat a fait état aussi du choix, au niveau des communes de Hadj Mechri et Sebgueg, de terrains devant accueillir deux complexes sportifs de proximité, couvrant ainsi les 24 communes de la wilaya en pareilles installations sportives.

La wilaya de Laghouat recense actuellement, à la faveur de la disponibilité de structures sportives, plus de 12.000 athlètes répartis entre différentes disciplines et catégories sportives.

MASCARA, PRODUCTION DE POMME DE TERRE DE SAISON

2 millions de quintaux prévus

Une production de 2 millions de quintaux de pomme de terre de saison est prévue dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris lundi du directeur des services agricoles.

Il est attendu lors de la campagne de cueillette de ce tubercule, qui sera lancée au mois de juin prochain, de récolter une quantité de 1,850 million de quintaux de pomme de terre de consommation et 150.000 quintaux de semences, à la faveur des précipitations importantes qu'a connues la wilaya depuis septembre dernier et grâce aux efforts des agriculteurs et à l'accompagnement de cadres de la DSA, a indiqué Khaled Larabi. Une superficie de 7.200 hectares a été réservée cette saison à la pomme de terre de saison, dont 500 ha à la production de semences, soit beaucoup plus que la saison écoulée. Par ailleurs, un groupe de fellahs ont exprimé à l'APS leurs appréhensions quant à une perte de la récolte, à cause du manque de centres de stockage et la saturation de certains entrepôts de pomme de terre hors saison ou toutes les chambres de froid de la wilaya emmagasinent de grandes quantités non encore écoulées pour accueillir de nouveaux produits. Mohamed Benyamina, membre du bureau de wilaya de l'association interprofessionnelle de la filière



pomme de terre de Mascara, a souligné que les entrepôts de froid gérés par la société Proda, comptent jusqu'alors 94.000 qx de pomme de terre après avoir stocké 157.000 quintaux. Le même intervenant a ajouté que les agriculteurs souhaitent que le ministère de l'Agriculture et du

Développement rural prendra des mesures pour la vente rapide de ce produit, rappelant que des experts relevant du ministère avaient visité la wilaya le week-end dernier et avaient attesté la bonne qualité de sa pomme de terre.

APS

NAÂMA, INSPECTION VÉTÉRINAIRE

550.000 têtes de cheptel vaccinées contre les zoonoses

Un cheptel de plus de 550.000 têtes a été vacciné jusqu'ici dans le cadre de la campagne de vaccination contre différentes zoonoses, qui se poursuit dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA). Lancée au début d'avril dernier et devant s'étaler jusqu'à la fin du mois de juin prochain, cette campagne ciblera près de 1,2 million de têtes contre la clavelée d'ovins, la brucellose de bovins et la rage, a précisé l'inspecteur vétérinaire, Aïssaoui Leghouari. L'opération de vaccination contre la clavelée a touché jusqu'à la mi-

mai en cours près de 514.000 ovins à travers les zones pastorales des communes d'Aïn-Benkhelil, El-Kasdir et Sfisifa, sur le flanc ouest de la wilaya de Naâma. Elle a également été menée au niveau des aires de pacage des régions nord de Naâma, dont celles de Mekmène Benamar, El-Biodh et le village de Oglat Senden, en plus des régions de Tiout et Moghrar dans la partie sud de la wilaya, a ajouté la même source. Le même responsable a signalé la vaccination aussi de 2.472 bovidés contre la brucellose et d'un effectif similaire contre la rage, notamment dans les régions de Dzeyra (daïra d'Aïn-Sefra), et

les zones frontalières de Bouguerne, Sidi Moussa, Fertassa et Btimet. Des équipes composées de 36 vétérinaires privés sillonnent les zones pastorales et les exploitations d'élevage pour la vaccination des cheptels et la sensibilisation des éleveurs sur la protection de la santé animale, dans le cadre de la campagne nationale annuelle de vaccination des cheptels, a-t-il ajouté. Des moyens humains et matériels, dont un million de doses de vaccins, ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, a-t-on fait savoir à l'inspection vétérinaire.

APS

AÏN-DEFLA, ANSEJ

350 entreprises financées depuis le début de l'année

Un total de 350 entreprises a été financé par l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) d'Aïn-Defla depuis le début de l'année 2013, a-t-on appris auprès du directeur de l'antenne locale de cet organisme. L'agriculture, l'artisanat, les prestations de services et l'environnement constituent les secteurs d'activité prisés par les jeunes, a précisé, à l'APS, Bekkadour Hakim. M. Bekkadour a affirmé que les dernières mesures prises par le gouvernement à l'adresse des jeunes promoteurs galvaniseront ces derniers et donneront un essor à leurs activités, relevant un allègement du dossier relatif au prêt pour la location d'un local dont le montant s'élève à 50 mil-

lions de centimes.

Il a affirmé que ses services sont en attente du mode opératoire de la bonification du taux d'intérêt des prêts au profit des jeunes, à l'instar de ce qui a été fait au Sud en vue, a-t-il dit, d'"affiner" la stratégie à mettre en place pour "composer" avec les nouvelles données.

Le même responsable a souligné que la priorité sera donnée aux universitaires et aux diplômés de la formation professionnelle en matière d'octroi de projets, appelant à la nécessité de la conjugaison des efforts de tous les partenaires pour l'aboutissement des projets lancés par les jeunes.

Relevant que la wilaya d'Aïn-Defla dis-

pose d'immenses terres agricoles, il a, dans ce cadre, fait part de la persistance du problème des terres cadastrées qui, a-t-il signalé, freinent la concrétisation de bien de projets.

S'agissant des créances de l'antenne locale de l'Ansej d'Aïn-Defla, M. Bekkadour s'est, par ailleurs, félicité que le taux de recouvrement de celles-ci aient atteint 312% par rapport à l'année 2012, assurant que les choses s'"amélioreront" encore davantage d'ici quelques mois.

Il a rappelé que l'autre prêt non rémunéré (PNR) d'une valeur d'un million de dinars, destiné aux professions libérales (avocats, notaires et huissiers de justice notamment) est toujours en vigueur.

KHENCHELA

Des comités de riverains pour prévenir les feux de forêt

Des comités de riverains appelés à "conforter le rôle des citoyens dans la lutte contre les feux de forêts" viennent d'être installés à Khenchela en prévision du plan de prévention devant être lancé au début du mois de juin prochain, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Conservation des forêts.

Des actions de sensibilisation des citoyens résidant en zones rurales ont déjà été lancées en mai dernier dans l'ensemble des communes de la wilaya, selon la même source qui a souligné que tous les moyens humains et matériels d'intervention rapide ont été mobilisés pour assurer la surveillance du domaine forestier de la région.

Le plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêts qui sera maintenu jusqu'à la fin d'octobre prochain sera mis en œuvre avec la collaboration d'autres services comme la Protection civile, la Gendarmerie nationale, les entreprises des travaux publics, la société régionale de génie rural et les coopératives agro-pastorales, a-t-on ajouté.

ILLIZI

Plus de 30 projets d'investissement déposés

Trente et un projets d'investissement ont été déposés au niveau du guichet unique décentralisé d'Illizi de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi, depuis son ouverture en septembre 2011, a-t-on indiqué au niveau de cette institution. Les dossiers proposés concernent les secteurs de transports avec 40%, le bâtiment et les travaux publics (30%) et le reste réparti sur d'autres créneaux, a précisé le directeur du guichet unique décentralisé, Deghab Mustapha. Ces projets devant générer 70 emplois sont en cours d'exécution dans les communes d'Illizi, In-Aménas et Djanet, a-t-il précisé. Le guichet unique décentralisé a organisé, dans le souci d'informer les promoteurs sur les avantages et facilités prévues en leur direction, des campagnes de sensibilisation sur les missions qui lui sont dévolues et sur les activités à même de contribuer au développement de l'investissement au niveau de la région, a souligné son responsable. Il œuvre, dans le cadre de l'assistance et l'accompagnement des nouveaux opérateurs, à encourager les promoteurs pour s'orienter, eu égard aux potentialités existantes, vers les activités d'élevage, notamment camelin, et la création de laiteries dans la région.

APS

TUNISIE

"Ansar Acharia" sommée de clarifier ses positions par rapport au terrorisme

Le chef du gouvernement tunisien provisoire, Ali Larayedh, a accordé jeudi un délai au mouvement salafiste tunisien "Ansar Acharia" pour se "déterminer clairement par rapport à la violence et au terrorisme".

Le courant d'Ansar Acharia "a encore la latitude, mais guère pour longtemps, d'adopter une position claire condamnant le terrorisme et d'agir dans la légalité au même titre que les partis, associations et autres organisations", a affirmé M. Larayedh lors d'une conférence de presse.

Ce courant est "une organisation illégale qui a pratiqué la violence contre des mausolées, des locaux sécuritaires et des personnes. Certains de ses dirigeants sont impliqués dans le terrorisme mais l'Etat se comporte à leur égard en fonction des prescriptions de la loi", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a en outre insisté sur le fait que l'Etat est responsable du maintien de l'ordre et qu'il continuera à "traquer quiconque ferait usage de violence, pratiquerait le terrorisme ou aurait un rapport quelconque avec le terrorisme".

Néanmoins, "l'Etat n'inquiètera personne pour ses idées ou ses croyances", a-t-il assuré.

Evoquant la situation sécuritaire en Tunisie, M. Larayedh fait état de "progress" enregistrés dans le pays en matière de sécurité et de consécration de la primauté du droit, mais aussi pour ce qui est du niveau opérationnel de l'institution sécuritaire.

MALI

La présidentielle aura lieu à la date prévue

L'élection présidentielle aura bien lieu en juillet et sur l'ensemble du territoire malien, a affirmé jeudi à Addis Abéba, le ministre malien des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale, Tiéman Coulibaly.

"Les élections auront lieu à la date prévue et sur l'ensemble du territoire", a déclaré M. Coulibaly à la presse, en marge de la réunion du Conseil exécutif de l'Union africaine. Pour la tenue du premier tour de la présidentielle, le collège électoral serait en principe convoqué dès que les listes électorales auront été finalisées, selon lui.

Les commissions administratives qui doivent plancher sur ces listes ont toutefois accusé un important retard, a-t-il dit. La tenue de l'élection présidentielle permettra de donner au Mali un président élu. Le premier tour est prévu pour le 28 juillet prochain.

Le Mali est dirigé par une autorité de transition depuis le coup d'Etat militaire qui avait renversé en avril 2012 le régime du président élu Amadou Toumani Touré.

Le pays compte sur l'aide de la communauté internationale pour lui permettre d'organiser ce scrutin et assurer sa transition politique vers des institutions élues.

Le 15 mai dernier, une conférence de pays donateurs avait mobilisé à Bruxelles environ 3,25 milliards d'euros pour aider ce pays du Sahel à relancer son économie et ses institutions.

APS

PRÉPARATION DU "GENÈVE 2"

Les "amis de la Syrie" sur la brèche

Faisant face à une insurrection, en partie composée de terroristes djihadistes, Assad a déjà averti qu'il irait au terme de son mandat présidentiel soit en 2014...

A lors que les "amis" de la Syrie se réunissaient à Aman, les diplomates s'activent pour organiser le Genève 2 : une grande conférence internationale pour le règlement du conflit syrien. Le principe de cette réunion serait de mettre face à face l'opposition et des représentants du régime de Bachar el-Assad. Les Russes ont donné leur feu vert à cette conférence. Mais ils demandent que l'autre soutien du régime de Damas, l'Iran, y participe. Problème : la France s'y oppose formellement, convaincue que les Iraniens ne feront que pourrir encore un peu plus la situation.

L'objectif de cette conférence serait de s'accorder sur un cessez-le-feu et de fixer une sorte de calendrier de sortie pour Bachar el-Assad. Les Russes sont d'accords avec le principe. Reste à définir un gouvernement transitoire, composé de membres de l'opposition Et du régime, qui assureraient la transition pour éviter une épuración. Si tout va bien la conférence pourrait se tenir en juin. Son application concrète prendra encore quelques mois. On approchera donc de la fin 2013.

Cette date est importante parce que depuis le début de la crise, Bachar el-Assad refuse d'être dans la posture du dictateur sanguinaire. Les Russes le soutiennent en cela, considérant qu'il est toujours le représentant légitime de la Syrie, faisant face à une insurrection en partie composée de terroristes djihadistes. Assad a déjà dit qu'il irait au terme de son mandat présidentiel qui s'achève en 2014.

Assad pourrait tenir encore jusqu'en 2014. Aller au bout de son mandat, ne pas se représenter et quitter le pouvoir de son propre fait. Pour les Russes, il n'y aurait pas eu de remake de la guerre en Libye, mettant un terme à l'interventionnisme occidentale qui exaspère Moscou.



Américains et Européens finiraient par accepter, faute de mieux, la solution russe.

La Turquie veut construire un mur de séparation avec la Syrie

La Turquie a décidé de construire un "mur de sécurité" sur une petite partie de sa longue frontière avec la Syrie afin de mieux la surveiller, a indiqué jeudi le ministre turc des Douanes et du Commerce Hayati Yazici. Ce mur, long de 2,5 km, sera érigé dans une zone située aux environs du poste-frontière de Cilvegözü, dans la province de Hatay, en face du village syrien de Bab al-Hawa, a expliqué Hayati Yazici sur la chaîne d'information NTV. "Il s'agira de barbelés et d'un mur sur lequel seront installées des caméras de surveillance" pour empêcher les infiltrations depuis la Syrie, a-t-il dit, "cette construction maximisera la sécurité dans cette zone".

Un attentat à la voiture piégée attribué par

Ankara au régime de Damas avait fait 17 morts et 30 blessés le 11 février dernier au poste-frontière de Cilvegözü. Les autorités turques ont par ailleurs décidé mardi de restreindre pendant une période d'un mois les entrées et sorties au seul poste-frontière avec la Syrie encore contrôlé par le gouvernement de Bachar el-Assad, à la suite du double attentat à la voiture piégée qui a fait 51 morts le 11 mai dernier à Reyhanli.

Seuls les ressortissants turcs venant de Syrie et les non-Syriens transitant par la Turquie seront autorisés à franchir le poste de Yayladagi, à 90 kilomètres de Reyhanli. La Turquie a imputé l'attaque de Reyhanli à un groupuscule clandestin d'extrême gauche turc lié, selon ses responsables, aux services de renseignements du régime du président syrien Bachar el-Assad, ce que ce dernier a démenti. La Turquie soutient les rebelles syriens et a appelé au départ du président el-Assad. Elle accueille sur son sol quelque 400 000 réfugiés syriens.

Agences

TROUBLES AU LIBAN

23 morts dans des violences entre partisans et opposants au régime syrien

Les combats entre partisans et opposants du régime syrien ont fait au moins 23 morts en cinq jours à Tripoli, dans le nord du Liban, dans les violences les plus meurtrières depuis des années, a affirmé vendredi une source de sécurité libanaise.

Au total, 197 personnes ont également été blessées dans ces affrontements, qui ont débuté dimanche et se sont poursuivis jusqu'à vendredi à l'aube dans la deuxième ville du Liban, a indiqué à l'AFP cette même source.

La journée la plus sanglante a été celle de jeudi, avec 11 morts.

Les combats, impliquant roquettes RPG, tirs au mortier, obus et armes automatiques, opposent les habitants du quartier sunnite de Bab el-Tebbaneh, favorables aux rebelles syriens, à ceux du secteur alaouite de Jabal Mohsen, qui soutiennent le régime de Damas.

Si ces combats éclatent régulièrement depuis le début de la révolte contre le président syrien Bachar al-Assad, ils se sont propagés cette fois-ci dans les

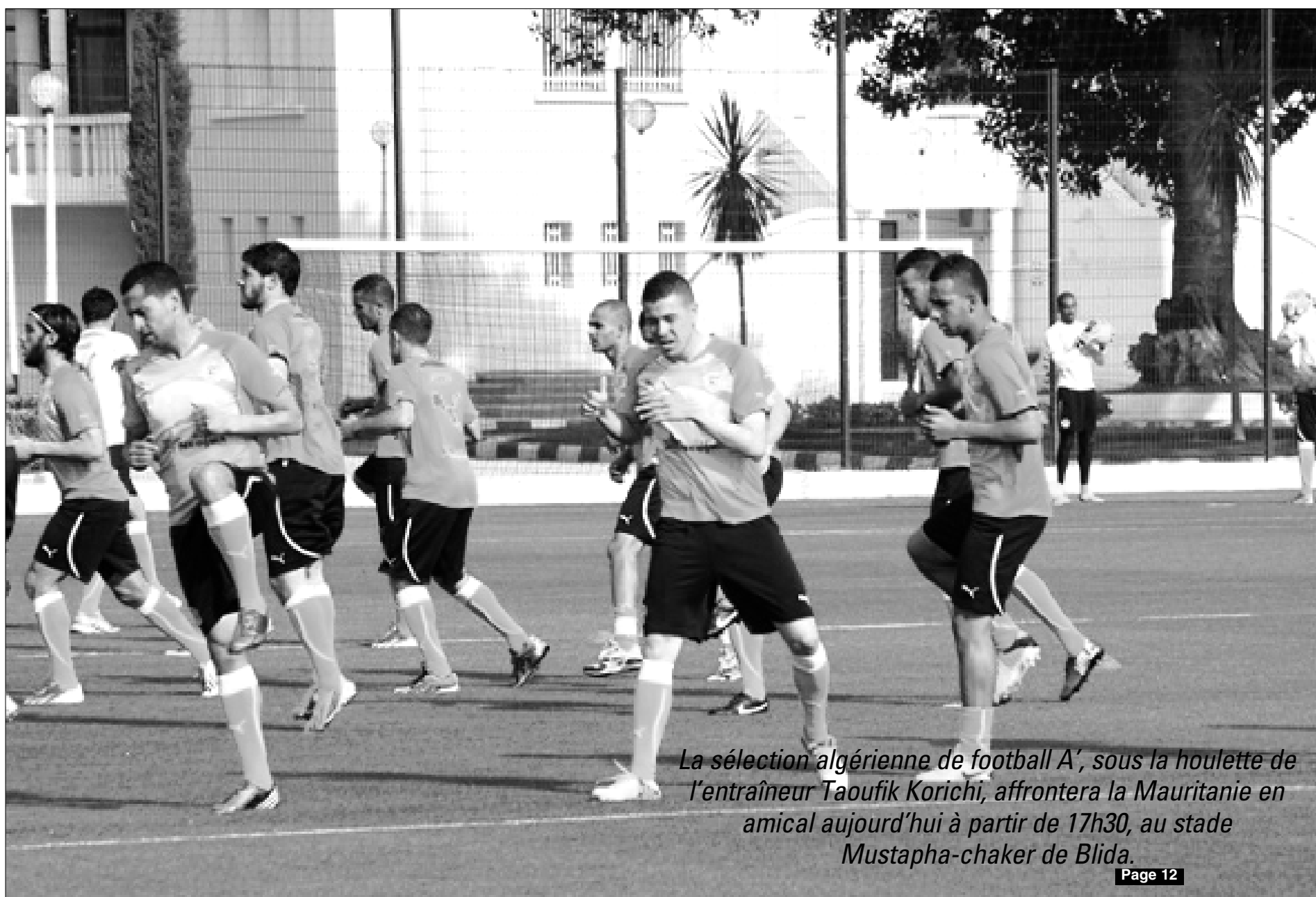
quartiers adjacents de ces secteurs, situés dans le nord-ouest de la ville. Vendredi matin, les zones touchées étaient désertées par ses habitants et l'armée était déployée dans la zone, selon le correspondant de l'AFP sur place.

Des éclats de verre jonchaient le sol tandis que beaucoup de voitures portaient des traces de balle. Les écoles sont restées fermées pour la deuxième journée consécutive, tandis que la principale route reliant la Syrie a été rouverte.

APS

EQUIPE NATIONALE A', ALGÉRIE-MAURITANIE AUJOURD'HUI EN AMICAL

Premier test pour Korichi



La sélection algérienne de football A', sous la houlette de l'entraîneur Taoufik Korichi, affrontera la Mauritanie en amical aujourd'hui à partir de 17h30, au stade Mustapha-chaker de Blida.

Page 12



AFFAIRE MCA, REJET DES RECOURS DE GHRIB, MENAD, CHAOUCHI ET BABOUCHE

Les explications de Kerbadj

Le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a annoncé jeudi que la commission d'appel de la Fédération algérienne de football (FAF) a rejeté les recours introduits par le dirigeant du MC Alger, Omar Ghrib, l'entraîneur Djamel Menad et les joueurs Faouzi Chaouchi et Réda Babouche...

Page 13

FOOTBALL, EQUIPE NATIONALE A', ALGÉRIE-MAURITANIE AUJOURD'HUI EN AMICAL

Premier test pour Korichi

La sélection algérienne de football A', sous la houlette de l'entraîneur Taoufik Korichi, affrontera la Mauritanie en amical aujourd'hui à partir de 17h30, au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



PAR MOURAD SALHI

L'entraîneur Taoufik Korichi a choisi la ville des Roses pour effectuer son premier test à la tête de l'équipe nationale. Ce match amical se disputera en prévision de la double confrontation contre la Libye, comptant pour les éliminatoires du championnat d'Afrique des nations (CHAN-2014) en Afrique du Sud. La bande à Taoufik Kourichi sera en effet appelée à réussir son premier test avant d'en découdre avec son homologue libyen le 23 juin prochain sur cette même pelouse du stade Mustapha-Tchaker de Blida.

L'équipe nationale, réservée aux joueurs locaux, a entamé mercredi dernier un

stage bloqué à l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui à Alger, en présence de 25 joueurs. Ce deuxième stage sous la houlette de Taoufik Korichi sera bouclé par cette joute amicale.

Côté effectif, l'entraîneur a perdu déjà deux joueurs au cours de ce stage en raison de blessures. Il s'agit de Mohamed Ziti et de Rabie Meftah qui ont été libérés par le staff médical de l'équipe nationale. Le premier responsable de la barre technique, Taoufik Korichi, a remplacé Meftah par l'arrière-droit Amine Boulahia qui s'est distingué cette saison avec le CS Constantine. Mohamed Ziti, convoqué également par le sélectionneur de l'équipe nationale A, Vahid Halilhodzic, en vue du match amical du 2 juin contre le Burkina Faso à Blida et

des deux sorties de l'Algérie le 9 et le 16 du même mois face au Bénin et au Rwanda dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2014, sera absent.

Ayant terminé quatrième lors du deuxième championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs locaux lors de l'édition abrégée par le Soudan en 2001, la sélection algérienne vise d'abord la qualification au prochain tournoi qui aura lieu en janvier 2014 en Afrique du Sud. Pour ce deuxième stage, Korichi a fait appel à pas moins de 10 joueurs évoluant à l'USM Alger, récent vainqueur de la Coupe d'Algérie et de la Coupe de l'Union arabe des clubs, parmi eux le jeune milieu offensif, Zineddine Ferhat, convoqué pour la première fois, deux mois après avoir participé avec la sélection

des moins de 20 ans au championnat d'Afrique de la catégorie disputé en Algérie. Outre Ferhat, le gardien de but du MC El Eulma, Mourad Berrafane, fait sa première apparition dans le groupe, en compagnie de Toufik Zerara et Mohamed Derrag de la JSM Béjaïa, ainsi que Khaled Gourmi de l'ES Sétif. Par ailleurs, ce match amical, considéré comme un premier test révélateur pour Taoufik Korichi et ses assistants, Rachid Cherradi, Lakhdar Belloumi et Boukhalfa Branci, sera également une belle occasion pour effectuer une première évaluation de ses joueurs et à partir de là, dégager une liste des joueurs qui doivent réussir une belle performance face à la Libye.

M. S.

SÉLECTION ALGÉRIENNE A'

Ziti et Meftah, blessés, libérés par le staff médical

Les deux joueurs de la sélection algérienne A', Mohamed Ziti et Rabie Meftah, blessés, ont été libérés par le staff médical de l'équipe nationale, du stage qu'effectuent les Verts à Alger en vue du match amical de samedi face à la Mauritanie à Blida, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). L'entraîneur des locaux, Taoufik Kourichi, a remplacé Meftah par l'arrière-droit Amine Boulahia qui s'est distingué cette saison avec le CS

Constantine. Ayant terminé quatrième lors du deuxième championnat d'Afrique des nations réservé aux joueurs locaux et abrité par le Soudan en 2011, la sélection algérienne vise d'abord la qualification au prochain tournoi qui aura lieu en janvier 2014 en Afrique du Sud. Elle accueillera la Libye le 23 juin au stade Tchaker de Blida (aller), alors que le match retour est prévu à Tripoli, le 5 juillet. Quant à Ziti, il faisait aussi partie des joueurs convoqués par le sélectionneur de

l'équipe nationale A. Vahid Halilhodzic, en vue du match amical du 2 juin contre le Burkina Faso à Blida et des deux sorties de l'Algérie le 9 et le 16 du même mois face au Bénin et au Rwanda dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2014. La Real Sociedad a annoncé, de son côté, sur son site internet avoir reçu une convocation pour son défenseur latéral algérien Liassine Bentaïba Cadamuro (qui constitue le remplaçant numéraire de Ziti) en tant que joueur réserviste.



COMMISSION

DE DISCIPLINE

Les présidents du CA Batna et de l'USM Annaba convoqués par la LFP



Les présidents du CA Batna et de l'USM Annaba ont été convoqués par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel pour les auditionner, suite à leurs récentes "déclarations controversées", a indiqué jeudi le président de la LFP. Le président du CA Batna Farid Nezzar sera auditionné lundi prochain par la commission de discipline, alors que la date d'audition du premier responsable de l'USM Annaba, Abdelhamid Boudiaf, n'a pas encore été fixée par l'instance chargée de la gestion de la compétition, a précisé Kerbadj lors du Forum du journal El Moudjahid. La LFP reproche au président du CAB, dont le club a rétrogradé en Ligue 2 professionnelle, de tenir des réunions avec des responsables des deux autres équipes reléguées, le WA Tlemcen et l'USM Bel Abbès, dans le but de déstabiliser la LFP. Quant au président de l'USM Annaba, la LFP veut l'auditionner suite à ses accusations de corruption portées contre le président du RC Arbaa dont l'équipe vient d'accéder en Ligue 1 professionnelle. "J'accuse mes deux anciens entraîneurs d'avoir, en contrepartie de la somme de 1,5 million DA versés par le président du RCA, communiqué des informations confidentielles sur notre équipe. Celles-ci ont permis à ce club de formuler des réserves sur la participation du joueur Ouanes lors du match joué à Annaba contre Larbaa. Cela nous a valu la perte de 6 points" avait déclaré Boudiaf à la presse.

Le forfait du MC Alger face à l'USM El Harrach mardi dernier pour le compte de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football n'est "pas un cas de force majeure", a estimé jeudi le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. "Le MCA ne s'est pas déplacé au stade d'El Harrach. Cette absence n'est pas due à un empêchement majeur, et le forfait ne peut pas être considéré comme cas de force majeure", a déclaré Kerbadj lors du forum du quotidien El Moudjahid. Le Mouloudia d'Alger a été empêché par ses supporters de quitter son lieu de mise au vert (hôtel Sheraton) pour se diriger au stade d'El Harrach, afin de dénoncer la délocalisation de la rencontre du stade 5-Juillet à celui du 1er-Novembre à El Harrach, alors qu'avant le coup d'envoi de cet exercice, il a été convenu que tous les derbys de la capitale se jouent au stade olympique. "Lorsque le principe de la programmation des derbys au stade du 5-Juillet commençait à être violé à la fin de la phase aller, les dirigeants du MCA avaient eux mêmes donné leur accord pour affronter l'USMH dans son stade lors du match retour entre les deux équipes, je ne vois pas donc pourquoi ils protestent aujourd'hui à propos du déroulement de cette rencontre à El Harrach", a expliqué l'orateur. "Et puis, tout a été mis en place pour que la rencontre se déroule dans de bonnes conditions. Ce n'est pas la première fois aussi que ce stade abrite de grands matches sans qu'il n'y ait le moindre problème. Les Mouloudéens n'avaient donc aucune excuse pour déclarer forfait", a-t-il poursuivi. Troisième au classement avant cette rencontre, le Doyen, qui disputait la deuxième place

AFFAIRE MCA, REJET DES RECOURS DE GHRIIB, MENAD, CHAOUCHI ET BABOUCHE

Les explications de Kerbadj

Le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a annoncé jeudi que la commission d'appel de la Fédération algérienne de football (FAF) a rejeté les recours introduits par le dirigeant du MC Alger, Omar Ghrîb, l'entraîneur Djamel Menad et les joueurs Faouzi Chaouchi et Réda Babouche.

Ghrîb, ex-coordonateur de la section football du Doyen, a écopé d'une interdiction à vie de toute activité footballistique, Menad et Chaouchi ont été suspendus pour deux années (une avec sursis pour le premier), alors que Babouche s'en est sorti avec un an de suspension. Ces sanctions prises par la commission de discipline de la LFP font suite au boycott par le MCA de la cérémonie de remise des médailles, lors de la finale de la coupe d'Algérie perdue face à l'USM Alger (1-0), le 1er mai au stade du 5-juillet. "Les recours formulés par les quatre personnes en question ont été acceptés dans la forme et rejetés dans le fond", a informé le responsable de l'instance dirigeante des deux Ligues 1 et 2, également membre du bureau fédéral. Kerbadj a précisé, en outre, que Ghrîb, Menad, Chaouchi et Babouche peuvent solliciter le tribunal arbitral sportif (TAS) pour réouverture du dossier, maintenant qu'ils sont déboutés par la commission d'appel de la Faf. Le président de la LFP a réitéré sa position, à ce propos, en condamnant fermement l'attitude des Mouloudéens, précisant que "les cassettes visionnées montrent bel et bien que Ghrîb, Menad, Chaouchi et Babouche ont commis des dépassements regrettables envers des officiels de la finale". Pour rappel, et outre ces sanctions, Ghrîb a été démis de ses fonctions par Sonatrach, propriétaire du club depuis janvier passé, alors que les contrats de l'entraîneur et les deux autres joueurs ont été résiliés.

"Le forfait du MC Alger n'est pas un cas de force majeure"

Le forfait du MC Alger face à l'USM El Harrach mardi dernier pour le compte de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football n'est "pas un cas de force majeure", a estimé jeudi le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. "Le MCA ne s'est pas déplacé au stade d'El Harrach. Cette absence n'est pas due à un empêchement majeur, et le forfait ne peut pas être considéré comme cas de force majeure", a déclaré Kerbadj lors du forum du quotidien El Moudjahid. Le Mouloudia d'Alger a été empêché par ses supporters de quitter son lieu de mise au vert (hôtel Sheraton) pour se diriger au stade d'El Harrach, afin de dénoncer la délocalisation de la rencontre du stade 5-Juillet à celui du 1er-Novembre à El Harrach, alors qu'avant le coup d'envoi de cet exercice, il a été convenu que tous les derbys de la capitale se jouent au stade olympique. "Lorsque le principe de la programmation des derbys au stade du 5-Juillet commençait à être violé à la fin de la phase aller, les dirigeants du MCA avaient eux mêmes donné leur accord pour affronter l'USMH dans son stade lors du match retour entre les deux équipes, je ne vois pas donc pourquoi ils protestent aujourd'hui à propos du déroulement de cette rencontre à El Harrach", a expliqué l'orateur. "Et puis, tout a été mis en place pour que la rencontre se déroule dans de bonnes conditions. Ce n'est pas la première fois aussi que ce stade abrite de grands matches sans qu'il n'y ait le moindre problème. Les Mouloudéens n'avaient donc aucune excuse pour déclarer forfait", a-t-il poursuivi. Troisième au classement avant cette rencontre, le Doyen, qui disputait la deuxième place



qualificative à la Ligue des champions d'Afrique avec l'USMH, risque de terminer à la cinquième position cet exercice. "Le code disciplinaire est clair dans ce registre : tout club qui déclare forfait encourt la perte du match, la défalcation de trois points, une amende financière d'un million de dinars, tout en étant privé de son indemnité relative aux droits de télévision", a encore précisé Kerbadj, qui a fait savoir au passage que cette affaire sera traitée lundi prochain par la commission de discipline de la LFP.

"Les derbys ne se joueront plus au stade du 5-Juillet sauf accord entre clubs"

Les matches derbys des clubs de la capitale de la Ligue 1 algérienne de football n'auront pas lieu au stade 5-Juillet la saison prochaine si cette enceinte sera utilisée comme lieu de domiciliation par l'une des formations en question, a indiqué jeudi Mahfoud Kerbadj, le président de la Ligue du football professionnel (LFP). "Lors du prochain bureau fédéral prévu en juin, une résolution sera adoptée portant sur l'annulation du principe de la domiciliation des derbys de la capitale au stade du 5-juillet s'il s'avère qu'un des clubs concernés choisit cette enceinte comme lieu de domiciliation au cours de la saison prochaine", a déclaré Kerbadj lors du forum du journal El Moudjahid. "Ce n'est que dans le cas où deux clubs s'engagent par écrit à jouer leurs matches aller-retour dans ce stade que l'on déroge à cette règle", a-t-il ajouté. La LFP avait décidé durant l'intersaison de domicilier les matches derbys au stade 5-Juillet, lieu de domiciliation du MC Alger, ce qui a suscité des réserves de la part de certaines formations, notamment l'USM El Harrach, qui a insisté pour recevoir le MCA dans son stade au 1er novembre d'El Mohamadiah, mardi passé comptant pour la 30e et dernière journée du championnat, poussant son adversaire à déclarer forfait. Par ailleurs, Kerbadj a fait savoir que les dirigeants har-rachis sont tenus de réserver une tribune spéciale pour les visiteurs, en vue de l'exercice prochain, "faute de

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

"12 clubs seront rattachés à des entreprises cet été"

Environ douze clubs du championnat de Ligue 1 algérienne de football seront pris en charge par des grandes entreprises étatiques ou privées avant le début de la saison prochaine, a indiqué jeudi à Alger le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. "Plusieurs clubs sont en contacts avancés avec des entreprises étatiques et privées en vue d'un rachat par ces dernières de la majorité des actions des capitaux de leurs sociétés sportives", a déclaré Kerbadj lors du forum du journal El Moudjahid. "Je m'attends à ce qu'ils soient douze clubs environ affiliés à des entreprises économiques avant le début du prochain exercice", a-t-il prédit, saluant cette initiative qui a commencé il y a quelques mois par le

rachat par Sonatrach et deux de ses filiales de trois clubs de Ligue 1, à savoir le MC Alger, le CS Constantine et la JS Saoura. Le MC Oran, lui, avait signé un protocole d'accord avec Naftal en fin d'année dernière pour se désister de 75% de ses actions au profit de la filiale de la compagnie pétrolière algérienne, mais la signature du contrat final du rachat a été ajourné pour des raisons non précisées. "Des formations comme l'ES Sétif, la JS Kabylie, le CR Belouizdad et l'ASO Chlef avancent bien avec des sociétés disposées à les prendre en charge dès l'exercice prochain. Cela devrait aboutir très bientôt", a assuré le premier responsable de la LFP. Et si Kerbadj s'est dit "soulagé" par cette imminente arrivée de

quoi leur stade ne sera pas homologué". Il a reconnu, en outre, que les clubs algériens souffrent énormément en matière d'infrastructures, et qu'ils se trouvent souvent à la merci des autorités locales propriétaires des stades où sont domiciliés ces clubs. Ces autorités refusent souvent de faire les efforts nécessaires pour que les enceintes en question répondent aux normes. "Le problème devient encore sérieux quand on sait que deux des trois clubs qui ont accédé en Ligue 1, à savoir le RC Arbaa et le CRB Aïn Fekroun, ne reçoivent pas dans leurs stades respectifs, car n'étant pas homologués", a regretté Kerbadj.

"Les mesures d'accompagnement de l'Etat tardent toujours à être appliquées"

Le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a déploré jeudi le retard accusé dans l'application des mesures d'accompagnement du professionnalisme en Algérie décidées par l'Etat dans le cadre de la loi de finances de 2010. "Il est regrettable qu'après trois années du lancement du professionnalisme, les mesures décidées par l'Etat dans le cadre de la loi de finances 2010 n'ont pas encore été appliquées dans leur majorité", a déclaré le président de la LFP lors du forum du journal El Moudjahid. La Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé d'instaurer le professionnalisme dans le football national lors de l'été 2010, un statut adopté par 32 clubs, entraînant la création de deux championnats professionnels (Ligues 1 et 2). Les pouvoirs publics avaient décidé alors d'accompagner les clubs concernés pour les aider dans la réussite de l'expérience pendant au moins 5 ans, et c'est dans ce cadre là que la loi de finances de 2010 avait prévu certaines mesures au profit de ces formations. "Il a été décidé entre autres, l'octroi d'assiettes de terrain aux 32 clubs passés au mode professionnel, servant à abriter leurs centres de formation respectifs, et dont la construction devra être prise en charge à hauteur de 80% par l'Etat, l'octroi de la somme de 100 millions de dinars pour chaque club, ainsi que la couverture des dépenses de ces clubs dans certains volets comme le transport et les salaires des entraîneurs des jeunes catégories, or jusque là, pratiquement rien n'a été fait", a regretté Kerbadj. Cependant, le président de la LFP a reconnu que le professionnalisme en Algérie ne devait pas commencer avec 32 clubs comme c'est le cas actuellement, ce qui a donné lieu à cette situation des clubs délicates que vit le projet depuis son lancement. "Certains clubs ont même regretté d'avoir opté pour ce mode de gestion, car ils se sont retrouvés perdants sur toute la ligne, en ce sens que la loi ne permet pas aux sociétés sportives par actions (SSPA) de bénéficier de subventions étatiques", a expliqué Kerbadj. Il a, en outre, encouragé les clubs, notamment ceux de la Ligue 2, qui s'estiment incapables de rester dans le professionnalisme à redevenir amateur, sans craindre pour leurs places respectives dans ce palier de la compétition. "J'ai bien apprécié la position de l'USMM Hadjout, le nouveau promu en Ligue 2, qui a clairement signifié son désir de garder son statut de club amateur", a affirmé le premier responsable de l'instance dirigeante des championnats de Ligue 1 et 2.

grandes entreprises économiques pour investir dans le football d'élite, il a mis en garde, en revanche, contre la reproduction du scénario de la réforme. "Il faut tirer les enseignements de l'expérience de la réforme sportive de 1977 lorsque les clubs de l'élite étaient rattachés à des entreprises étatiques, mais après le désengagement de ces dernières, elles n'ont rien laissé derrière elles et ces clubs se sont retrouvés livrés à eux mêmes", a averti l'orateur. "Les entreprises appelées à racheter les capitaux des clubs de Ligue 1 devraient notamment faire bénéficier ces formations de leur expérience en matière de gestion pour les restructurer et leur permettre d'avoir une administration professionnelle", a-t-il conseillé.

MANCHESTER UNITED

**Ferdinand
prolonge d'un an**

Le défenseur de Manchester United, Rio Ferdinand a signé une prolongation de contrat d'un an avec les "Red Devils", a annoncé jeudi le club champion d'Angleterre. L'Anglais, âgé de 34 ans, a joué 432 matches pour ManU depuis son arrivée de Leeds en 2002. Il a annoncé la semaine dernière sa retraite internationale. Le défenseur central de Manchester United avait décidé de mettre un terme à sa carrière internationale avec la sélection anglaise de football, rappelle-t-on. Ferdinand totalise 81 sélections et 3 buts avec la sélection anglaise. Il a disputé 27 matches et inscrit 1 but cette saison avec son club sacré champion de Premier League.

LIGUE DES CHAMPIONS
D'EUROPE**Berlin abritera
la finale 2015**

La ville de Berlin abritera la finale de l'édition 2015 de la Ligue des champions, a annoncé mercredi le secrétaire général de l'Union européenne de football (UEFA), Gianni Infantino. Quant à la finale de l'Europa League-2015, elle se jouera à Varsovie, a-t-il ajouté. Les finales de l'édition 2014 de la Ligue des champions et de l'Europa League auront lieu, respectivement, à l'Estadio da Luz (Lisbonne) et au Juventus stadium (Turin).

MONDIAL 2018

**La Russie
consacrera huit
milliards de dollars
à la compétition**

Le gouvernement russe ne devrait consacrer que huit milliards de dollars au financement de la Coupe du Monde 2018, soit une baisse spectaculaire par rapport au montant de 16,6 milliards de dollars précédemment estimé, a déclaré jeudi le vice-Premier ministre Igor Chouvalov. "Tous les paramètres qui pouvaient être réduits ont été réduits. Le dernier chiffre que m'a présenté (le ministre des Sports Vitali) Mutko (...) était de 250 milliards de roubles (7,94 milliards de dollars)", a rapporté l'agence de presse RIA Novosti, citant M. Chouvalov.

OLYMPIQUE MARSEILLE

Damiao est trop cher

Selon José Anigo (directeur sportif), Leandro Damiao, l'avant-centre de l'Internacional Porto Alegre, est trop cher pour Marseille. José Anigo évoque la piste menant à l'attaquant international brésilien Leandro Damiao (23, Internacional Porto Alegre), dont le contrat expire en septembre 2017. "On le connaît très, très bien, explique le directeur sportif de Marseille dans les colonnes de L'Equipe. Mais il y a des données économiques qu'on ne peut pas ignorer. On le suit mais, pour le moment, c'est trop cher (ndlr : au moins 20 M)." Aux dernières nouvelles, Tottenham et Naples semblent en pole sur ce dossier. Hors de portée de l'OM.

PSG

Pastore reste à 100%

Javier Pastore, le milieu de terrain offensif du Paris Saint-Germain, n'a pas l'intention de bouger lors du Mercato d'été. Sous contrat jusqu'en juin 2016 avec le PSG, le milieu de terrain offensif international argentin Javier Pastore (23 ans) évoque son avenir. "Je serai à 100% Parisien la saison prochaine, explique l'ancien joueur de Palerme dans les colonnes du Parisien. Il y a quelque chose que je n'oublierai jamais, c'est que les dirigeants du PSG ont été les premiers à me faire confiance. J'ai été une des premières recrues. Je suis arrivé à Paris avant Carlo (ndlr : Ancelotti). Qu'il reste ou non, cela ne joue pas sur mon avenir. Je dois tout au président."

CAMEROUN

L'Allemand Volker Finke nouveau sélectionneur

L'entraîneur allemand Volker Finke a été désigné à la tête de la barre technique de l'équipe nationale de football du Cameroun en remplacement de Jean-Paul Akono qui assurait l'intérim, a rapporté jeudi la radio d'Etat camerounaise. "

"Le nouvel entraîneur des Lions indomptables est l'Allemand Volker Finke. Il a été désigné hier (mercredi) à l'issue de l'appel d'offres lancé il y a un mois", a indiqué la Cameroon radio-television (Crtv). La décision du ministre des Sports entérinant la nomination de Finke, 65 ans, n'était pas encore publiée jeudi matin mais elle pourrait intervenir dans les prochaines heures, selon un responsable de ce ministère. Le 23 avril, la Fédération camerounaise

de football (Fécafoot) avait lancé un appel à candidatures pour choisir un sélectionneur, avant de transmettre au ministère des Sports une short-list de trois présélectionnés. Volker Finke remplace le Camerounais Akono qui assurait l'intérim à la tête des Lions indomptables depuis septembre 2012. Il avait lui-même succédé au Français Denis Lavagne, limogé de son poste en septembre dernier. Ancien joueur amateur des clubs allemands d'Havelse et Hanovre, Finke ne possède pas une grande expérience internationale.



ARGENTINE

**Messi convoqué malgré
sa blessure**

Le sélectionneur argentin Alejandro Sabella a retenu Lionel Messi, pourtant en convalescence après une blessure à la cuisse droite, pour deux rencontres qualificatives pour le Mondial-2014. L'Argentine, avec Ezequiel Lavezzi mais sans Javier Pastore, recevra la Colombie le 7 juin à Buenos Aires et affrontera quatre jours plus tard l'Equateur à Quito. La sélection sera complétée dans 10 jours par des joueurs évoluant dans le championnat argentin. L'Argentine est en tête du groupe Amsud avec 24 points, devant l'Equateur (20) et la Colombie (19).



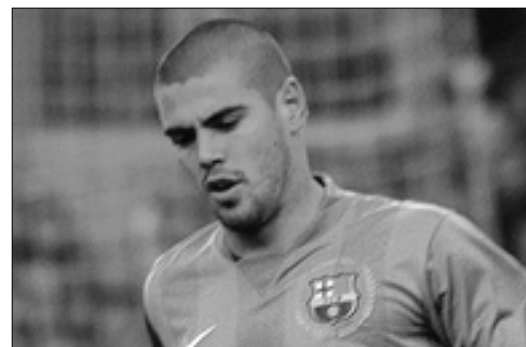
BARÇA

Repas d'adieux pour Valdés

Cette fois, Victor Valdés a définitivement fait ses adieux au FC Barcelone. Alors que le club blaugrana espérait encore convaincre son gardien de but de ne pas faire ses valises cet été, bien que celui-ci ait annoncé publiquement qu'il quitterait la Catalogne à l'issue de la

saison, Valdés a profité d'un repas réunissant tout l'effectif et le staff technique pour confirmer qu'il ne serait plus des leurs l'année prochaine. Le portier international espagnol a remercié ses coéquipiers pour les magnifiques saisons qu'il a pu vivre à leurs côtés, remportant notamment

tous les trophées imaginables, et leur a souhaité le meilleur pour la suite. Seuls Gerard Piqué, Dani Alves et l'entraîneur Tito Vilanova n'ont pas participé à ce repas, pour des raisons personnelles. Le Barça va donc officiellement devoir trouver un nouveau gardien.



CHELSEA

**Torres voit un grand
en Mourinho**

Fernando Torres attend avec impatience le retour annoncé de José Mourinho à la tête de Chelsea. "Ce sera un défi très motivant", indique l'avant-centre espagnol des Blues, alors qu'il ne fait pratiquement plus aucun doute que le Special One va reprendre les rênes de son ancienne formation cet été. "Mourinho est l'un des meilleurs entraîneurs du monde", a ajouté l'ancien buteur de l'Atlético de Madrid et de Liverpool, assurant que tous ses partenaires qui étaient déjà au club lors du premier passage du technicien lusitanien (2004-2007) "n'en disent que du bien". Torres estime pour sa part que le "Mou est un entraîneur qui rapporte toujours des titres et de la compétitivité".

REAL
MADRID**Malaga
confirme
pour Isco**

Le Real Madrid s'intéresse au milieu de terrain de Malaga, Isco. Le club andalou confirme des négociations en cours avec le club madrilène. Toutefois, le joueur dispose de plusieurs pistes concernant son avenir. Dont certaines en Angleterre. Le directeur sportif de Malaga a confirmé que le Real Madrid avait approché le club andalou concernant son joueur, Isco : "Le Real Madrid est intéressé pour recruter Isco, mais pour le moment, il n'y a rien d'officiel. S'il quitte Malaga, ce sera pour un grand club et cela remplira les caisses du club. N'importe qui d'intéressé devra payer sa clause libératoire", a déclaré Paco Aguilar dans les colonnes du quotidien espagnol, AS.

MASTECTOMIE PRÉVENTIVE

Un rempart contre le cancer du sein

En cas de cancer du sein, une mastectomie ou ablation chirurgicale de l'un ou des deux seins peut être envisagée.

On procède ensuite à une reconstruction mammaire, immédiate-ment ou à distance de la première intervention. Mais on peut également procéder à une mastectomie en prévention, chez des femmes qui présentent un haut risque de cancer du sein. Qui sont ces femmes et en quoi consiste exactement l'opération ?

Certaines femmes présentent un risque accru de cancer du sein : âge, hygiène de vie (alcool, sédentarité...), antécédents personnels et antécédents familiaux (5 à 10% des cancers du sein sont héréditaires).

Mutation des gènes BRCA-1 ou BRCA-2

La mastectomie préventive n'est proposée qu'aux rares femmes présentant une prédisposition génétique au cancer du sein, c'est-à-dire à celles qui portent une mutation des gènes BRCA-1 et/ou BRCA-2 (2 femmes sur 1.000 sont porteuses des deux gènes) et qui sont à haut risque de cancer du sein.

Antécédents familiaux de cancers du sein

En pratique, une consultation génétique peut être proposée aux femmes qui ont connaissance de cancers du sein dans leur

famille en ligne directe (mère, grand-mère, tantes, sœurs, filles) pour évaluer les risques et éventuellement décider d'un programme de dépistage génétique ou d'avancer l'âge de la première mammographie.

Test génétique

En cas de test génétique positif (confirmant qu'une femme est porteuse des gènes BRCA-1 et/ou BRCA-2), des mesures préventives sont mises en place et une mastectomie préventive peut être proposée. Les proches parentes informées peuvent elles aussi décider de réaliser un tel test génétique.

En quoi consiste une mastectomie préventive ?

La mammectomie prophylactique (ou mastectomie préventive) consiste à ôter chirurgicalement la totalité de la glande mammaire, en conservant tout ou partie de la peau et parfois le mamelon et l'aréole en vue d'une reconstruction. La reconstruction mammaire qui consiste à poser un implant mammaire est ensuite réalisée immédiatement ou dans un second temps lors d'une deuxième intervention.

Conséquences de la mastectomie

Il s'agit d'une intervention lourde et aux conséquences importantes avec notamment, outre les risques liés à la chirurgie et à l'anesthésie, une perte de la sensibilité mammaire en raison de la perte des terminaisons nerveuses.



MAL DE DOS

Les antibiotiques à la rescousse



Un espoir pour les nombreuses personnes victimes de mal de dos. Deux études danoise et britannique ont démontré qu'un germe, semblable à celui de l'acné, est à l'origine de 40% des cas et qu'il pourrait être traité avec des antibiotiques, a rapporté

l'*European Spine Journal* qui les publient.

Le germe mis en cause s'appelle le *Propionibacterium acnes* (P. acnes), soit une bactérie «très courante sur la peau humaine, notamment dans l'acné», indique *Le Figaro*. Elle a été décelée, grâce à des biopsies

vertébrales, chez des patients atteints de lombalgies chroniques avec hernie discale. Or, si ce germe, logée aussi dans la moelle osseuse, est bien à l'origine des douleurs dorsales, «un traitement antibiotique est envisageable» afin de les soulager, ajoute le quotidien.

Un traitement efficace

L'étude a été menée sur 61 patients souffrant d'une hernie discale et qui éprouvaient des douleurs depuis plus de six mois. Durant une période de 100 jours, la moitié d'entre eux a reçu un placebo tandis que l'autre moitié a été traitée avec un antibiotique «associant l'amoxicilline à l'acide clavulanique» (de type Augmentin ou Ciblor), explique *Le Figaro*. A l'issue du traitement, les patients sous antibiotiques ont été les seuls à ressentir beaucoup moins de douleurs et celles-ci étaient moins intenses. Un an plus tard, seulement 19% des patients étaient touchés par des douleurs persistantes.

Cependant, comme après toute étude, la prudence est de mise car rien ne permet encore de confirmer que tout mal de dos soit forcément d'origine infectieuse. Interrogé par *Le Parisien* ce mercredi, Thierry Schaevebeke, rhumatologue et spécialiste de la relation entre agents infectieux et système immunitaire au CHU de Bordeaux (Gironde), n'en est pas convaincu. «Ce n'est pas une étude menée sur 61 personnes qui permet d'être conclusif», estime-t-il, rappelant que le P. acnes avait déjà été lié à la sciatique il y a dix ans et appelant ainsi à de nouvelles recherches plus approfondies.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE OUARGLA
Origine du financement : programme spécial de développement des régions du Sud tranche 2012
Intitulé de l’opération : Entretien, curage et nettoyage des drains de la vallée de Ouargla sur 50.000 ml

AVIS D’ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l’article 49 aliéna 02 du décret présidentiel n°10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l’ensemble des soumissionnaires ayant participé à l’avis d’appel d’offre n°20/2013 du 01/04/2013 au *Elitihad* et *Midi Libre*.

-Et concernant : Lot n°01 : Entretien, curage des drains à travers la daïra de Ouargla sur 15.000 ml

-Le marché est attribué provisoirement à l’entreprise :

Entreprise	Note technique	Montant de l’offre en TTC	Délai	OBS
SARL HAMAY SERVICING	61.70	15.689.700,00 DA	10 mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l’avis d’attribution auprès de la commission compétente (cf. à l’article 114 du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics).

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés, peuvent se rapprocher du service concerné, au plus tard, trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l’avis d’attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l’évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre N° 1882 | Samedi 25 mai 2013 - ANEP - 523 664

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE L’ADMINISTRATION LOCALE

AVIS
D’INFRUCTUOSITÉ

Conformément à l’article 44 et 49 du décret présidentiel n°10/236 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, suite à l’avis d’appel d’offres national lancé pour l’opération : **Renouvellement des équipements scolaires des établissements d’enseignement primaire (Prog : 2012)** publié dans les quotidiens nationaux comme suit :

* **المسار العربي** : 21/02/2013
* **Midi Libre** 21/02/2013

La Direction de l’Administration Locale prononce l’infructuosité du lot suivant :

***LOT N°02 : (équipement de chauffage) : aucune offre qualifiée techniquement.**

Midi Libre N° 1882 | Samedi 25 mai 2013 - ANEP - 523 480

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L’HABITAT
ET DE L’URBANISME
OFFICE DE PROMOTION
ET DE GESTION IMMOBILIERE DE DJELFA
N°1790/DDPIF/DG/2013
NIF : 17018329064

AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°14/2013

L’Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Djelfa lance un avis d’appel d’offre national restreint pour la **réhabilitation de 92 logements sis à la cité Guennani commune de Djelfa (programme 1.500 logements année 2012).**

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer les cahiers des charges (technique et financier) auprès de la Direction Générale de l’OPGI de Djelfa sise cité Berbih-Djelfa contre paiement de la somme de 2.000,00 DA représentant les frais de reproduction non remboursable.

Modalité de présentation de l’offre :
A/ L’offre technique : L’offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention “offre technique” contenant les pièces suivantes en cours de validité :

- Déclaration à souscrire signée, cachetée et datée
- Déclaration de probité signée, cachetée et datée
- Cahier des charges (technique) paraphé par le soumissionnaire sur toutes les pages
- Statut de la société
- Bilan financier de l’année 2011
- Registre de commerce (copie légalisée), pour les entreprises retenues la copie légalisée par CNRC doit être présentée avant l’examen du projet de marché
- Certificat de qualification et de classification professionnelle bâtiment : activité principale ou secondaire catégorie 03 et plus (copie légalisée)
- Casier judiciaire n°03 du soumissionnaire (copie légalisée) pour les entreprises retenues le casier judiciaire original doit être présenté avant l’examen du projet de marché
- Liste des gérants et cadres de l’entreprise (ingénieurs, techniciens) déclarés auprès de la caisse d’assurances sociales, accompagnée d’attestations de réussite (diplômes)
- Listes des moyens humains et matériels
- Références professionnelles (attestations des travaux réalisés dans le domaine du bâtiment et des équipements publics délivrées par les maîtres d’ouvrages et signés par le premier responsable de l’organisme)
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux 2011
- Copie de la carte d’immatriculation fiscale
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier (copie légalisée), pour les entreprises retenues l’extrait de rôle original doit être présenté avant l’examen du projet de marché
- Copie de l’attestation CNAS (copie légalisée) accompagnée d’une attestation délivrée par la caisse d’assurances sociales (copie légalisée)
- Copie de l’attestation CASNOS (copie légalisée)
- Copie de l’attestation CACOBATPH (copie légalisée)
- Planning de réalisation des travaux signé, daté et paraphé**

B/ L’offre financière : L’offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention “offre financière” contenant les documents suivants :

- Lettre de soumission, remplie, signée et datée
- Bordereau des prix unitaires, rempli, signé et daté
- Devis estimatif et quantitatif dûment rempli, signé, daté et paraphé par le soumissionnaire

Les deux enveloppes (offre technique et offre financière) devront être présentées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et scellée ne portant que la mention suivante :

**A Monsieur le Directeur Général de l’OPGI Djelfa
Avis d’appel d’offres national restreint n°14/2013
Réhabilitation de 92 logements à cité Guenani - Djelfa
“A NE PAS OUVRIR”**

L’offre devra être déposée auprès du secrétariat général de l’OPGI de Djelfa cité Berbih le dernier jour de la durée fixé pour la préparation des offres entre 08 heures du matin et 12 heures.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours jusqu’à 12h à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant.

L’ouverture des offres (technique et financière) aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 heures en séance publique au siège de la Direction Générale de l’OPGI de Djelfa cité Berbih - Secrétariat Général.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d’ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre N° 1882 | Samedi 25 mai 2013 - ANEP - 523 869

7E FESTIVAL DU DIWAN À BÉCHAR

Hasna El-Bacharia, Gaâda Diwane et Lotfi Raïna-Raï à l’affiche

Au volet compétition de la 7e édition du Festival du diwan, quinze troupes venues de plusieurs régions du pays vont concourir sous la supervision d’un jury présidé par le musicologue Abdelkader Bendamache
PAR ROSA CHAOUI

L’artiste Hasna El-Bacharia ainsi que les groupes Gaâda Diwane de Béchar et Lotfi Raïna-Raï seront à l’affiche de la 7e édition du Festival national de la musique et danse diwane prévue du 7 au 13 juin prochain à Béchar, a-t-on appris du commissaire de cette manifestation.

Pour cette édition, placée sous le thème "Diwane de l’espace sacré à la scène artistique" et dont les représentations artistiques sont prévues au stade Ennas, Hasna El-Bacharia animera une partie de la soirée d’ouverture du festival avec sa nouvelle formation de musiciennes femmes qui vont égayer le public de sonorité diwane et zafani.

Le répertoire de ce dernier genre artistique traditionnel comprend des musiques et chants propres aux femmes de la région, a indiqué Amari Hamdani.



La programmation de cette nouvelle formation des femmes-musiciennes du genre diwane, s’inscrit au titre des actions de promotion et d’encouragement de cette spécificité algérienne de présence de musiciennes par rapport aux autres variantes du diwane dans le Maghreb, à savoir le stambali de Tunisie, gnawas au Maroc et Stambouli de Lybie, a expliqué M. Amari.

Les groupes Gaâda Diwane de Béchar et Lotfi Raïna-Raï animeront la scène de ce festival, respectivement à son ouverture

officielle et à sa clôture, a-t-il ajouté.

Au volet compétition de cette 7e édition, quinze troupes de plusieurs régions du pays vont concourir sous la supervision d’un jury présidé par le musicologue Abdelkader Bendamache, pour les trois premières places, qui donnent droit à une participation au Festival international de la musique et danse diwane prévu en juillet à Alger, signale-t-il.

En marge des représentations artistiques, un riche programme d’activités cul-

turelles, notamment des expositions d’instruments, effets vestimentaires et autres accessoires propres aux rites profanes et sacrés du Diwane, auront lieu à la maison de la culture Mohamed- Kadi, a ajouté M.Amari.

Cette structure abritera aussi, un cycle de conférences-débats sur le même thème et qui seront animées par des spécialistes nationaux et étrangers, notamment les chercheurs Badi Dida du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et d’histoire (CNRPAH), Thirichi Mohamed, Mhabib Noureddine et Omar Fassi de l’université de Béchar, Rihab Jebali de l’institut de musique de Sfax (Tunisie) et Zineb Majdouli, de la faculté libre des lettres et sciences humaines de Lille (France).

L’ouverture officielle du festival sera marquée par une parade des troupes participantes et du carnaval local "Barkayachou", qui aura lieu en début de soirée du 7 juin à travers le boulevard Colonel Lotfi à Béchar.

R. C.

SOUAD ASLA À L’AUDITORIUM DE LA RADIO ALGÉRIENNE

Un concert riche en métissages et couleurs

La chanteuse Souad Asla a donné, mercredi dernier, un concert à l’Auditorium de la radio algérienne, à Alger, dans un style entraînant, riche en métissages et en couleurs, invoquant l’immensité du désert, terroir d’un patrimoine culturel qui préserve le futur.

Mettant en valeur les coutumes et les traditions ancestrales dans des sonorités actuelles, Souad Asla, a choisi de donner à son récital un contenu authentique dans une forme esthétique moderne.

Messagère de la Paix et de l’humanisme, la chanteuse aux pieds nus évoque l’amour, le quotidien et l’émigration clandestine, dans *Sbah Jawal*, *Djabouna*, *Zawali* et *Bakhira* alors que dans *Salamou*, *salamou*, elle dénonce le colonialisme et les affres de la guerre.

Marchandise, allusion directe aux méfaits de la mondialisation a été reprise en chœur par le public rejetant la commercialisation effrénée du fait culturel au

détriment de la créativité. *Moulay Brahim*, *Yal’wali* et *Laylah aylel’lah* ont communiqué des atmosphères mystiques appelant à la fraternité des peuples et au dévouement envers son prochain dans les valeurs de la tolérance et l’humanisme.

Les mélodies autochtones, conçues dans les gammes pentatoniques, qui caractérisent les musiques du Sud, et les intervalles espacés, qui évoquent la sagesse du désert, ont mis en valeur le patrimoine algérien.

Les rythmes endiablés aux atmosphères envoûtantes, ont permis des mélanges réussis de couleurs et de styles, mêlant les percussions locales à la salsa cubaine et à la samba brésilienne.

Des moments de jubilation et de magie ont été marqués par l’enthousiasme des spectateurs, qui ont donné du répondant à travers des danses improvisées, créant une ambiance conviviale dans l’allégresse et le relâchement.

Six musiciens, formant l’orchestre qui a accompagné la chanteuse, se sont surpassés, éprouvant un plaisir apparent à exhiber leur maîtrise de l’instrument et leurs prouesses techniques.

Smaïl Belhouhou, pianiste et chef d’orchestre a permis le brassage des styles, se frottant aux sonorités jazz sur des rythmes du terroir tels que le "zendali", le "targui" ou le "berouali" dans des envolées de haute technicité et des improvisations savamment exécutées.

Originaire de Béchar, Souad Asla, élève de Hasna El Becharia, avec laquelle elle a collaboré, perpétue la tradition gnawa, style de musique ancestral, à travers un travail de création qui vise à préserver la mémoire du peuple algérien et son patrimoine. Le Festival culturel européen, ouvert, dans sa 14e édition, aux villes d’Oran et d’Annaba se poursuit jusqu’au 30 mai.

APS

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN DE BRUXELLES

Appel à participation

Le 13e Festival du film méditerranéen de Bruxelles (Belgique) a fixé au 27 septembre 2013 le dernier délai de dépôt des candidatures à l’adresse des auteurs de long métrage de fiction, courts métrages et documentaires, peut-on lire sur le site du festival. La compétition au festival concerne uniquement les longs métrages de fiction enregistrés en format DCP, réalisés et produits par des cinéastes méditerranéens.

Le concours retiendra également les

projets traitant d’un sujet qui évoque la région méditerranéenne, précisant que les courts métrages et les films documentaires seront programmés en marge de la compétition.

Les courts métrages, ne devant pas dépasser les 35 minutes, figureront dans la section courts métrages, alors que les films documentaire seront dans la section "MeDoc". Les courts métrages et les films documentaires peuvent être présentés en formats standards de 35 mm, DCP,

Betacam Digital ou Blue Ray et les projets dont la langue est autre que l’Anglais ou le Français doivent être sous-titrés dans l’une des deux langues. Les postulants à ce festival sont invités à s’inscrire en ligne sur le site www.cinemamed.be

Fondé en 1989, le Festival du film méditerranéen de Bruxelles vise à faire connaître les cinémas méditerranéens et se propose d’aider les productions de la région en les mettant en valeur à travers la diffusion et la distribution.

PANORAMA DU FILM RÉVOLUTIONNAIRE DE MOSTAGANEM DU 25 AU 29 MAI Hommage aux frères Bendedouche

La deuxième édition du Panorama du film révolutionnaire de Mostaganem se tiendra du 25 au 29 mai avec la participation de 11 longs métrages de fiction et 3 films documentaires, apprend-on auprès des organisateurs.

La cérémonie d’ouverture est prévue dans l’après-midi du 25 mai avec une exposition de photographie proposée par l’association "Lumières" sur le thème "L’image au service de la Révolution algérienne", a indiqué le directeur artistique du panorama, Abdelhalim Rahmouni, contacté par l’APS.

En raison de la rareté des productions s’inscrivant dans les critères de sélection de cet événement cinématographique, le programme ne compte pas de nouveaux films.

Si certains films ont été vus et revus, en l’occurrence *Rachida* (2002) de Yamina Chouikh et *Fleur de Lotus* (1988) de Amar Laskri, d’autres n’ont été projetés qu’en de rares occasions comme c’est le cas de *Voyage à Alger* (2010) de Abdelkrim Bahloul et *Archipel de sable* (2011) de Ghaouti Bendedouche.

Même si l’hommage officiel du panorma est dédié aux deux frères Bendedouche, les organisateurs n’ont pu omettre d’honorer le cinéaste mostaganémois récemment décédé (novembre 2012), Mazouz Abderhamane.

Cet acteur, scénariste, réalisateur et auteur, connu en Amérique du Nord, notamment au Canada où il a choisi de s’exiler, demeure méconnu dans son propre pays, voire son propre patelin, a déploré M. Rahmouni.

Deux conférences sont, par ailleurs, au programme de ce panorama, abordant "Le rôle des cinémathèques dans la société algérienne" par Hadj Bensaleh et "Le cinéma algérien" par Hadjira Chergui.

APS



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.

• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.

• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des

ventes,

- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes....)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux

collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'experience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595



Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

مكتب توثيق الأستاذة قندوز هندا موثقة بسيدي امحمد

43 شارع ديدوش مراد ، ولاية الجزائر

تأسيس ة ك ر ش ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد تلقيناه بالمكتب بتاريخ 2013/05/20 مسجل في الأجل القانونية ، تم إنشاء شركة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة و المسماة : ش ذ ش و ذ م م تمور براري الجزائر "EURL" **DATTE BARARI ALGERIE**

الكائن مقرها الإجتماعي ب 01 نهج اميلكار كابرال الجزائر ، ولاية الجزائر ، راسمالها 100.000دج مدتها 99 سنة موضوعها تصدير المواد الزراعية الغذائية رمز النشاط 411.101 المسيرة السيدة حوحو منى و لمدة غير محدودة

الموثقة للإعلان

REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA

COMMUNE DE BORDJ EL KIFFAN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 41000200001608501029

Conformément aux dispositions de l'article : 49 du décret présidentiel n° : 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le président de l'assemblée populaire communale de Bordj El Kiffan informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 07/2013 paru dans les quotidiens nationaux الوسط و *Midi Libre* et les *Débats* en date du 19/03/2013 relatif à l'opération portant : **Entretien du réseau d'éclairage public à travers les quartiers de la commune de Bordj El Kiffan fourniture et pose des pièces de rechange exercice 2013**

Lot n°01 : Hai Dergana - Cw 245 - Cw145 - Hai Sidi Driss - Hai Harraga - Hai 432 - RHP 100 logts - Cité Ben Ziane

Lot n°02 : Hai Benzerga Doum - Hai Stamboul - Hai Benredouane - Hai Bateau Cassé - Hai Benmered - Hai Ali Sadek 01, 02, 03

Lot n°03 : CW 149 - Hai Si Smail - Hai Mouhous - Hai Ali Amrane 02 - Hai Kaidi 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12 - Hai Mimouni

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières conformément au cahier des charges, l'avis d'appel d'offre restreint est attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	Total du montant donné en TTC	Délai de livraison	La note technique
Entretien du réseau d'éclairage public à travers les quartiers de la commune de Bordj El Kiffan fourniture et pose des pièces de rechange exercice 2013	EGTN. B LAMOURI	5.789.745,00 DA/TTC	01 heure	l'offre moins disante offre retenue (02 camions)
	DEHRI LAMINE	5.957.581,50 DA/TTC	01 heure	Offre retenue (01 camion)

Les autres soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et cela en se rapprochant du bureau des marchés publics de la commune de Bordj El Kiffan au plus tard trois (03) jours de la publication de l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre.

Le soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des marchés de la commune de Bordj El Kiffan, suite à l'article : 114 du décret présidentiel N° : **236/10 du 07/10/2010** portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Midi Libre N° 1882 | Samedi 25 mai 2013 -247/13

Midi Libre N° 1882 | Samedi 25 mai 2013 - ANEP - 523 832

Merguez aux pommes
de terre



Ingrédients :

- 8 merguez
- 5 cl d'huile d'olive
- 2 c. à soupe de concentré de tomate
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1 demi c. à café d'harissa
- 1 pincée de cumin
- 1 pincée de piment doux
- 500 g de pomme de terre
- 4 œufs
- Sel, poivre noir moulu

Préparation :

Dans une cocotte, mettre l'huile à chauffer. Ajouter le concentré de tomate, l'harissa, le cumin, l'ail écrasé et le piment doux. Verser 5 dl d'eau. Porter à ébullition. Saler. Eplucher les pommes de terre. Les couper en petits cubes. Couper les merguez en 2. Ranger les pommes de terre dans un plat allant au four. Saler. Répartir les merguez. Couvrir avec la sauce tomate. Cuire à four chaud durant 30 à 40 minutes. Ajouter un peu d'eau pendant la cuisson si nécessaire. 5 min avant le terme de la cuisson, casser les œufs à la surface. Remettre au four pour les cuire.

Génoise aux amandes



Ingrédients :

- 75 g de beurre
- 125 g d'amandes en poudre
- 20 g d'amandes concassées
- 125 g de sucre en poudre
- 3 œufs
- 3 c. à soupe maïzena
- 1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

Préparation :

Dans un saladier, verser les amandes en poudre, ajouter les œufs un par un en travaillant vigoureusement. Ajouter peu à peu le sucre, puis la maïzena, l'eau de fleur d'oranger. Travailler le mélange en soulevant bien la pâte pour l'aérer. Terminer en ajoutant le beurre ramolli. Verser la préparation dans un moule beurré et parsemé de quelques amandes effilées et glisser au four. Démouler et décorer avec les amandes effilées éventuellement grillées.

UN TRAVAIL PLUS PERFORMANT

Les bonnes méthodes de la concentration

La capacité à se concentrer est la clé de la réussite pour obtenir un travail de qualité. Pour exploiter au mieux ses performances, il est primordial d'avoir une bonne hygiène de vie. Mais comment y parvenir ?

S'assurer une concentration optimale

La qualité et la durée du sommeil jouent un rôle primordial pour parvenir à un résultat de qualité sur son travail. Un organisme reposé aura toutes les chances d'atteindre un taux de concentration maximum. La détente est aussi importante que le sommeil. Pour parvenir à se concentrer, il faut être en phase avec soi-même et ne pas être stressé. Travailler dans un état d'énervement est le meilleur moyen pour bâcler son travail.

Le rôle de l'alimentation

Il est préférable d'éviter les repas trop lourds et de faire des petits repas qui vont recharger l'organisme. Un corps surchargé en nourriture est un corps qui demande de l'énergie pour éliminer les excès et se

fatigue. Les capacités intellectuelles sont détournées par ce travail de digestion et sont moins efficaces. Il faut aussi privilégier certains aliments comme les céréales complètes riches en vitamine B, excellentes pour le cerveau. Elles apportent, en outre, des sucres lents. On accordera de l'importance aux bananes et aux fruits secs telles que les noix et les noisettes riches en oligo-éléments essentiels pour une concentration optimale. On veillera à boire régulièrement de l'eau en évitant les boissons énergétiques qui contiennent trop de sucres et aussi le café et le thé qui sont de forts stimulants qui peuvent rendre nerveux.

Quelques rituels

Pour se concentrer, il faut avoir un cadre de travail approprié. Un éclairage suffisant



(sans être agressif) et une température agréable d'une vingtaine de degrés aident à fixer notre attention. Si notre environnement est mal aéré et trop chaud, notre corps va se fatiguer rapidement et nous éprouverons l'envie de dormir. Il est important de travailler dans un bureau rangé et propre. Le désordre ne sollicite pas la

concentration. Le bruit également fait partie de nos ennemis de la concentration.

En conclusion...

Une bonne nuit de sommeil, une alimentation équilibrée, de l'exercice physique et un environnement sain sont la garantie d'un cerveau performant.

SÉCURITÉ À LA MAISON

Prévenir les accidents domestiques



Les accidents domestiques ont des causes nombreuses et variées. Ils engendrent des dommages aussi bien matériels que corporels pouvant aller jusqu'à une extrême gravité.

Facteurs favorisants :

Le lieu : les accidents peuvent survenir dans tous les lieux de la maison et de ses abords, mais deux sur dix se produisent dans la salle de bains, et sept sur dix dans la cuisine. C'est donc la pièce à sécuriser en priorité.

L'âge : les enfants et les personnes âgées sont les plus

concernés. L'enfant par innocence et inconscience du danger, la personne âgée par difficulté à maîtriser son environnement.

Comment empêcher les accidents ?

- Installer un pare-feu devant la cheminée, une grille de protection devant les plaques électriques, des caches sur les prises électriques, etc.
- Ranger en hauteur, sous clef ou en utilisant des dispositifs empêchant l'ouverture des portes de placard aux jeunes enfants, tous les produits toxiques, qu'ils soient ménagers ou pharmaceutiques.
- Veiller au bon état du circuit électrique, recoller une moquette détériorée (risques de chute), refixer une rampe d'escalier branlante, etc.
- S'équiper d'un petit extincteur pour la cuisine.

L'éducation des enfants :

Enseignez-leur, dès leur plus jeune âge, les risques et les bonnes attitudes de sécurité, en gardant en mémoire qu'en matière de danger, il n'est pas interdit d'interdire.

En conclusion...

Faites preuve de bon sens, de vigilance et ne considérez jamais que "cela n'arrive qu'aux autres" lorsque vous négligez une règle de sécurité.

A S T U C E S

Cuisiner à l'ail



Selon la façon dont vous le cuisinez, l'ail sera plus ou moins fort : l'ail coupé est plus doux que l'ail haché, lui-même plus doux que l'ail écrasé. Cependant, l'ail écrasé est plus digeste.

Donner plus de saveur au fenouil



Vous le préparez en salade ou en plat, afin que le fenouil dégage tout son arôme, coupez-le en petits morceaux en sens inverse des fibres. Ainsi, il libèrera toute sa saveur.

Fariner un poisson sans se salir



Lorsqu'on doit fariner un poisson, on se salit les mains, ça colle et ça sent mauvais. Pour éviter cela, mettez de la farine dans un sachet puis le poisson dedans et secouer l'ensemble.

Faire cuire du beurre sans qu'il ne brûle



Le beurre brûle très vite et en plus il est très mauvais pour la santé. Des qu'il commence à chauffer dans une poêle par exemple, rajouter quelques gouttes d'huile.

Mots Fléchés N°1680

embrouillai bloqueront	résider sorcellerie	statuée luta	encore déchirerale	brampt beux des exploits sportifs	puissan- tes	soustrait en tenue d'Eye
porteur					voie urbaine jeunes étudiants	
stagner				arme de poisson note de olé		façon- nées
pouffera			hardes- se			détail- tante
signe de portée		parodie déquer- nçant	débris		devis téméraire abome nostif	
se laisse tomber (s')	ourlets passa tout près			arête rouge		degré musical petit naive
absurde la part de phaon			indium aulebo	échouais	fil de lars rien	
fruit à huile					emploi théâtral unités de scolaire	
vedette			suintant	réinstal- les (le) beaux passions		note de fin terre ferme
feras le fier		lombes	habitudes sacées voies d'après			siège de société
	métal de batte petits parasites				trains- sas	corps céleste
être bourrier passant par				mauvaise odeur	ennuiera	
		feras du tort		délassé		sainte de l'agenda
	demeur- rés	luta			garrotter arène de catcheur	
concorde traces			souhaites unon eu- ropeenne			
rétro- grades				art du papier plie brachne		disposé
nénu			posture de yoga			pared mais raccourci
étoile de mer					discours inutile	

SUDOKU

N°1669

SOLUTION SUDOKU

N°1668

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1668

2	6					8	
		4		2		1	7
1		5		7	9	2	6
			5			9	1
				9		6	3
		9		4			5
	4				1		
		3		5	7		
5				8		6	4

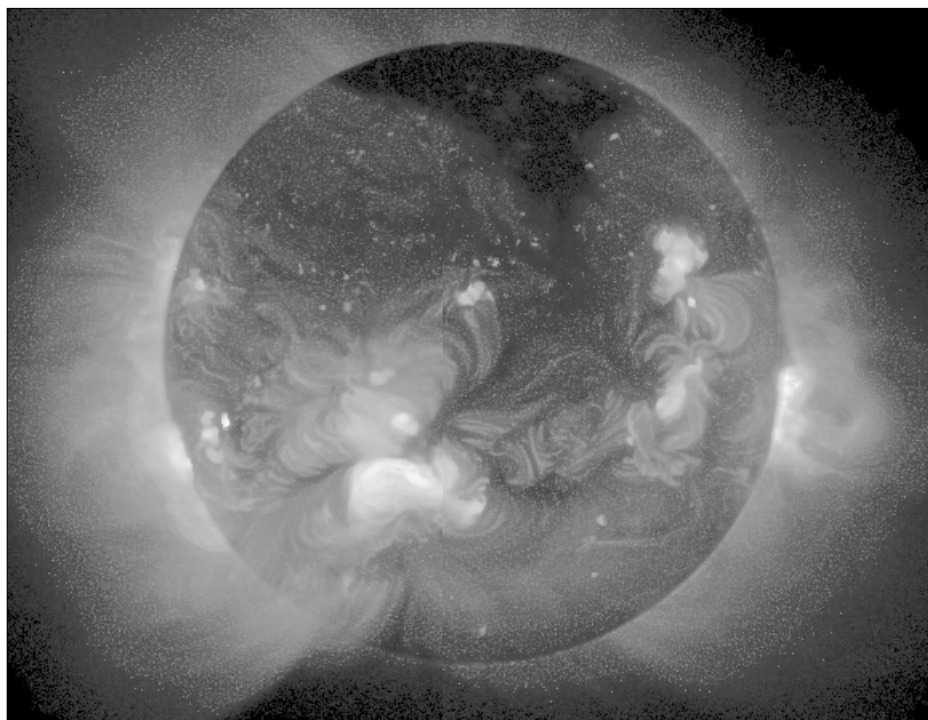
1	3	4	9	6	2	7	8	5
8	5	9	4	7	1	3	6	2
2	6	7	8	5	3	9	4	1
5	4	3	6	1	8	2	9	7
6	7	1	2	9	4	8	5	3
9	2	8	7	3	5	4	1	6
3	8	2	5	4	6	1	7	9
7	1	6	3	8	9	5	2	4
4	9	5	1	2	7	6	3	8

I ■ D ■ E ■ U ■ S ■ D ■ R
A ■ L ■ L ■ E ■ G ■ R ■ E ■ S ■ S ■ E ■ E ■ T ■ E
L ■ I ■ B ■ E ■ R ■ T ■ A ■ I ■ R ■ E ■ S ■ C
R ■ U ■ M ■ I ■ N ■ E ■ R ■ T ■ A ■ P ■ O ■ T ■ A
M ■ I ■ N ■ E ■ R ■ A ■ L ■ E ■ A ■ L ■ E ■ S
G ■ I ■ T ■ E ■ A ■ N ■ A ■ A ■ T ■ E ■ L ■ E
N ■ E ■ R ■ F ■ G ■ I ■ F ■ L ■ E ■ S ■ R
F ■ A ■ R ■ A ■ V ■ E ■ N ■ O ■ R ■ F ■ A
T ■ A ■ R ■ S ■ E ■ E ■ C ■ R ■ A ■ S ■ A ■ I
R ■ I ■ S ■ E ■ T ■ T ■ E ■ A ■ S ■ P ■ I ■ S
O ■ F ■ U ■ I ■ T ■ E ■ S ■ B ■ O ■ N
A ■ N ■ C ■ R ■ E ■ R ■ A ■ S ■ P ■ A ■ R ■ E ■ R
H ■ E ■ U ■ I ■ T ■ A ■ L ■ I ■ E ■ E
T ■ R ■ A ■ N ■ S ■ I ■ E ■ B ■ A ■ S ■ S ■ I ■ N
U ■ R ■ E ■ E ■ S ■ L ■ A ■ C ■ E ■ N ■ I
P ■ A ■ G ■ E ■ S ■ A ■ U ■ T ■ E ■ R ■ O ■ N ■ T
D ■ E ■ S ■ S ■ U ■ S ■ T ■ R ■ A ■ V ■ E ■ E
D ■ E ■ R ■ T ■ E ■ S ■ T ■ E ■ S ■ A ■ N
A ■ R ■ A ■ U ■ R ■ N ■ E ■ L ■ O ■ T
B ■ R ■ I ■ E ■ F ■ E ■ R ■ T ■ U ■ Y ■ E ■ R ■ E
U ■ T ■ F ■ R ■ A ■ C ■ E ■ S ■ S ■ E ■ S

Le Soleil, une étoile comme les autres ?

Des chercheurs français et suisses viennent de démontrer que la formation de notre Soleil serait identique à celle de n'importe quelle étoile. Il n'aurait donc pas bénéficié de "conditions exceptionnelles" comme on le pensait jusque-là.

Si l'on pensait avoir percé bon nombre de mystères de l'astre qui nous illumine, il semblerait qu'on soit en réalité loin de tout savoir sur le Soleil. En effet, une étude publiée dans la revue *Astronomy and Astrophysics* a annoncé que la formation du Soleil n'aurait pas nécessité de "conditions exceptionnelles", contrairement à ce qu'on croyait jusqu'alors. C'est du moins ce que suggère la "généalogie" qu'ont réussi à établir les chercheurs Matthieu Gounelle du Laboratoire de Minéralogie et Cosmochimie du Muséum national d'Histoire naturelle/CNRS et Georges Meynet de l'Observatoire de Genève. Cette généalogie a pu être retracée grâce à l'élément "aluminium 26". Cet isotope radioactif de l'aluminium était en effet présent dans des météorites lors de la naissance du système solaire, il y a 4,5 milliards d'années. Or, avant la récente étude, les scientifiques pensaient que la présence de l'aluminium 26 à ce moment était due à l'explosion d'une supernova à proximité du soleil en formation. L'explosion d'une supernova marque la fin de vie de certaines



étoiles en relâchant des éléments chimiques stables et radioactifs. Cet événement aurait alors impliqué "des conditions

exceptionnelles" à l'origine du système solaire.

Pour en savoir plus, messieurs Gounelle

et Meynet ont alors mené des observations astronomiques de jeunes étoiles et des calculs d'astrophysiques. Ils ont ainsi pu montrer que l'aluminium 26 provenait en réalité du vent d'une étoile massive née plusieurs millions d'années avant le Soleil. Cette étoile serait la source même de la naissance de l'astre. Concrètement, ce dernier aurait été formé avec des centaines d'étoiles de composition chimique identique, qui se seraient ensuite dispersées dans la galaxie.

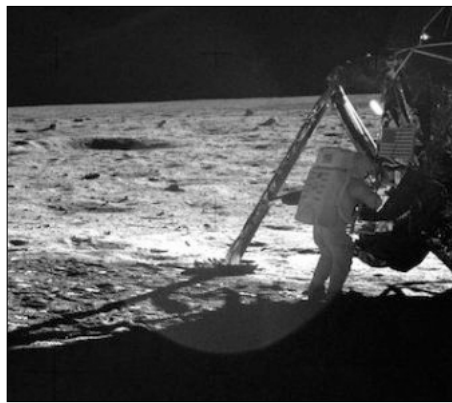
Les chercheurs souhaitent baptiser l'étoile massive originelle "Coatlucue", comme la mère du Soleil de la cosmogonie aztèque. "Coatlucue" serait ainsi née en même temps que 2.000 autres étoiles et aurait été environ trente fois plus grosse que le Soleil. Elle aurait ensuite disparu dans l'explosion d'une supernova. Le mécanisme de formation du Soleil serait ainsi générique à la formation d'étoiles. Un raisonnement qui suggère que notre astre ne serait donc qu'une "étoile banale". Le Soleil se trouverait actuellement au "milieu de sa vie" et aurait déjà réalisé vingt fois le tour de notre galaxie.

« Un petit pas pour... » qui ? Le mystère autour de la phrase d'Armstrong

L'annonce de la mort de Neil Armstrong a replongé le monde en juillet 1969, lorsque cet astronaute est devenu le premier homme à avoir marché sur la Lune. Si depuis l'histoire de cette extraordinaire aventure a été largement racontée, on connaît moins celle de la célèbre phrase prononcée par Armstrong lors de son premier pas lunaire...

"C'est un petit pas pour l'homme, un bond de géant pour l'humanité". Cette phrase est aujourd'hui l'une des plus célèbres du XXe siècle et a ainsi largement fait le tour du monde. Au moment où elle a été prononcée par Neil Armstrong lors de sa première sortie sur la Lune, l'événement était même suivi par quelque 450 millions d'auditeurs sur plusieurs radios. Pourtant, est-ce vraiment ce qu'a dit l'astronaute américain ? Pas exactement. En effet, cette phrase a en réalité fait l'objet d'un véritable débat.

Pourquoi ? Parce qu'en juillet 1969, on était encore loin de la technologie dont nous disposons aujourd'hui. Si l'image de ces astronautes touchant la surface lunaire



pour la toute première fois était déjà peu claire, la transmission du son n'était pas meilleure. Bien que la première phrase de Neil Armstrong : "Houston, ici la base de la Tranquillité. L'Aigle a atterri..." ait bien été saisie, on ne peut pas dire autant de la seconde, que l'astronaute avait pourtant bien préparé ! Aussi, après que Armstrong a posé pied au sol et prononcé celle-ci devant les yeux de nombreux journalistes, ceux-ci se sont demandés quoi écrire réellement. "La transmission n'était pas claire et nous n'étions pas sûrs d'avoir

entendu le mot 'un' avant 'homme'", se souvient le journaliste Joel Shurkin qui a eu la chance d'assister à l'événement.

Autrement dit, en anglais, les journalistes ne savaient pas si Armstrong avait dit "That's one small step for man, one giant leap for mankind" ou "That's one small step for A man, one giant leap for mankind". Une différence qui peut paraître insignifiante mais qui a de l'importance au niveau du sens de la phrase, d'autant plus au vu de la portée que celle-ci s'appropriait à avoir. Comme le raconte Joel Shurkin dans un article publié sur Slate, les journalistes devaient donc s'accorder sur la phrase à citer. Au terme de discussions rapides entre un petit groupe d'entre eux, ceux-ci ont alors décidé de faire comme si le "a" ou "un" n'avait pas été prononcé, donnant ainsi naissance à la phrase que nous connaissons tous.

L'astronaute a choisi : ce sera "un homme". Par la suite, Neil Armstrong a insisté en affirmant qu'il avait dit le fameux "un". Un mot qui est toutefois resté inaudible lorsque les enregistrements sonores ont été une nouvelle fois étudiés. A t-il oublié de

le dire ou les limites de la technologie l'ont-elles rendu silencieux ? Aujourd'hui encore, on l'ignore. Mais l'astronaute américain a soigneusement précisé qu'il préférerait la seconde version, celle avec le "un". Une volonté qu'a respecté et que respecte encore la Nasa dans chacune de ses communications. Connaissant l'humilité et la modestie dont a fait preuve Neil Armstrong par la suite au sujet de sa grande aventure spatiale, il n'est toutefois pas étonnant qu'il est fait ce choix : "c'est un petit pas pour un homme, un bond de géant pour l'humanité".

Une chose est sûre, quoi que l'astronaute ait vraiment dit, celui-ci ne croyait pas si bien dire en parlant de "bond de géant". En effet, la mission Apollo 11 a ouvert la voie à de multiples projets spatiaux tous plus ambitieux les uns que les autres et nous poussant toujours plus loin dans les confins du système solaire. Et si l'Homme en tant que tel, n'est pas allé au-delà de la Lune, de nombreux engins l'ont fait pour lui, le laissant espérer qu'il pourra un jour lui aussi fouler des contrées ignorées, Mars en tête.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SAXOPHONE

Inventeur : **Antoine Joseph Sax** Date : **1846** Lieu : **Belgique**

Le belge Antoine Joseph Sax a cherché inlassablement à perfectionner les instruments à vent. Le tout premier saxophone construit par Sax, à Paris en 1842, était un saxophone baryton en fa. Ce tout premier saxophone présentait toutes les caractéristiques du saxophone actuel : tube métallique à perce conique, bec à anche simple et système de clés Boehm, mais il avait encore la forme générale d'un ophicléide.



RELOOKING EXTRÊME :
SPÉCIAL OBÉSITÉ

22h35



Sally, 45 ans, est une femme et une mère comblée. Mais depuis plusieurs années, elle souffre de son image. Après un accident qui a bouleversé sa vie, elle s'est totalement laissée aller et pèse aujourd'hui 136 kilos. Son reflet dans le miroir lui est d'autant plus insupportable qu'elle a été mince et active pendant la plus grande partie de sa vie. Pour l'aider à retrouver sa silhouette, Chris Powell va la suivre pendant un an. Il lui redonne goût au sport et lui prodigue des conseils pour reprendre de bonnes habitudes alimentaires.

ENVOYÉ SPÉCIAL



22h35



«Crimes d'ados» Ces crimes sont rares mais, plus que les autres, bouleversent. Comment expliquer en effet la mort d'Alexandre, abattu il y a tout juste un an par ceux qu'il considérait comme des frères ? Et que s'est-il passé dans la tête de cet adolescent corse qui a éliminé ses parents et ses petits frères une nuit d'août 2009 ? Leurs proches, leurs psychiatres et leurs avocats tentent de lever une part du mystère qui entoure ces meurtriers aux visages d'anges • «Les drives» Commander ses courses par Internet et venir les chercher quelques heures plus tard en magasin ou dans un entrepôt et cela sans déboursier un centime : le drive séduit désormais six millions de Français. Plongée dans les coulisses d'une guerre sans merci • 3e sujet

LA VÉRITÉ



23h05



Ecartelé entre sa femme, Laurence, sa maîtresse, Alice, et le mari de sa maîtresse, Paul, qui se trouve naturellement être son meilleur ami, Michel se laisse aller à un mensonge, puis à un autre, puis à un troisième, un quatrième, pour finalement découvrir que peut-être, les trois autres lui cachent eux aussi la vérité. Et sa vie devient peu à peu un enfer. Cette escalade irréversible dans le mensonge provoque tout d'abord des quiproquos, puis des tensions, et enfin des incompréhensions qui minent progressivement l'existence des deux couples...

FRINGE - LE RETOUR



20h35



Peter comprend que c'est la fausse Olivia qui est à ses côtés. S'apercevant qu'elle est démasquée, elle s'enfuit et informe Walter-ego de la situation. Celui-ci décide de la faire revenir au plus vite. Pendant ce temps, la vraie Olivia, emprisonnée, tente de convaincre Broyles de l'aider à regagner son univers. Il finit par accepter, persuadé que c'est la seule solution pour éviter la guerre entre les deux mondes.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES NOUS Ç NOUS
RETOURNENT LA TÉLÉ

22h30



Il y a quinze ans, la France découvrait les «Nous ç Nous», une bande d'humoristes composée de Jean Dujardin, Bruno Salomone, Eric Collado, Manu Joucla et Eric Massot. Parodies d'émissions à la mode, de films, de séries télé, de «boys bands» et de reportages constituaient leur fonds de commerce. Retour sur cette aventure.

CAVALE AUX PORTES DE
L'ENFER

20h45



En 1870, au Texas, un desperado irlandais et un chasseur de primes impitoyables s'associent à un jeune criminel, qui prétend savoir où se trouve le trésor de John Wilkes Booth, l'homme qui assassina Lincoln. Entre désir de gloire, de richesse et de justice, les trois fugitifs se battent pour leurs vies, tout en essayant de conserver un coup d'avance sur leurs poursuivants. Leur route croise celle de plusieurs personnalités du Far West...

HAWAII 5-0 - PA'ANI



20h50



Un homme est tué à bout portant au cours d'un jeu de simulation avec des armes factices auquel il participait avec ses collègues. Ces derniers sont donc tous des suspects potentiels. Pourtant, ils semblaient tous apprécier la victime. Sur les vidéos filmées au cours du jeu, Steve remarque un homme masqué qui pourrait bien être le tueur. Au cours de l'autopsie, Max constate que le défunt avait absorbé récemment un fort sédatif.

THE VOICE



22h35



Il ne reste désormais qu'un talent par coach. Ils sont donc quatre à s'affronter lors de cette grande finale. Accompagnés d'un orchestre pour leur performance en direct, ils devront donner le meilleur d'eux-mêmes sur quatre titres différents, afin de séduire les téléspectateurs. En effet, c'est le public seul qui désignera le gagnant. Le successeur de Stéphane Rizon, vainqueur de la première saison, enregistrera un album pour Universal Music. Florent Pagny est bien décidé à mener une fois

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.comDirectrice de la publication
Sihem Heninee-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

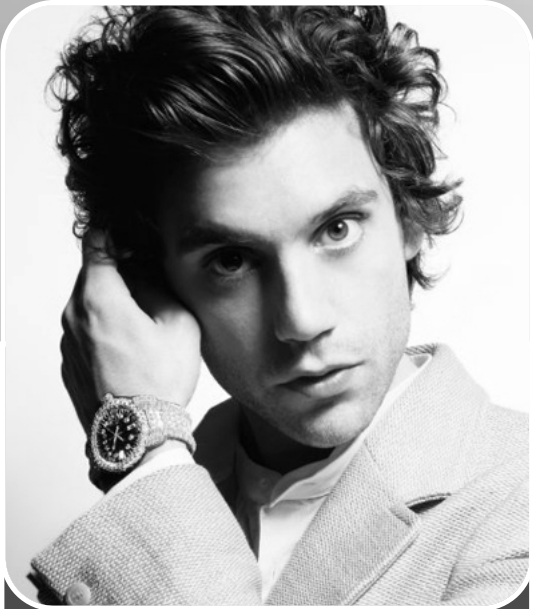
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Rama Yade

maman d'une petite Jeanne

Rama Yade a donné naissance, le 21 mai, à son premier enfant. Il s'agit d'une petite fille appelée Jeanne, a-t-elle annoncé sur son compte officiel.



Mika

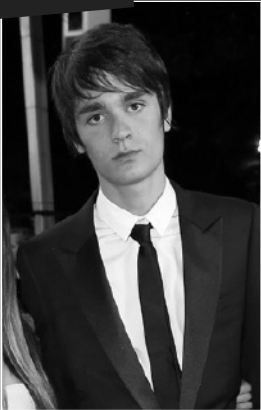
**il fait danser
Bertrand Delanoë
et Jack Lang !**

Mardi 21 mai, la place de la Bastille accueillait "*Concert pour tous*" où se sont cotôyés Bertrand Delanoë, Dominique Bertinotti, Jack Lang, Noël Mamère...

Alain-Fabien Delon

**il fait ses 1ers pas au
Festival de Cannes**

Alain-Fabien Delon, fils d'Alain, et sa compagne Léa ont fait la montée des marches pour le film *La Grande Bellezza* au Festival de Cannes.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	03h36
Dohr	12h45
Asr	16h36
Maghreb	20h04
Icha	21h41

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

ASSASSINAT DES MOINES DE TIBHIRINE

Un documentaire rapporte les aveux des terroristes

Un documentaire, diffusé jeudi soir par la chaîne française France 3, a apporté les preuves irréfutables que ce sont bien les terroristes du Groupe islamique armé (GIA) qui ont assassiné le 21 mai 1996, les sept moines de Tibhirine (Médéa), enlevés au milieu de la nuit, deux mois auparavant au monastère de Notre-Dame de l'Atlas, au cœur d'une Algérie déchirée par le terrorisme.

D'une durée de 62 minutes, le documentaire, intitulé *Le martyre des sept moines de Tibhirine*, réalisé par les journalistes Malik Aït Aoudia et Séverine Labat, est venu rétablir enfin une vérité longtemps tronquée par des conclusions tendancieuses, dédouanant les terroristes et imputant l'assassinat à "une bavure" des forces de sécurité algériennes. Construit sur des témoignages exclusifs et des aveux saisissants de cruauté des auteurs directs de cette tragédie, ce documentaire met face à la camera, des terroristes du GIA et des Algériens qui ont survécu au drame.

Mohamed Benali, gardien du monastère Notre-Dame de l'Atlas, qui réussit à s'échapper, s'étonne encore d'être vivant. Il est témoin direct de l'enlèvement et le premier à apporter son témoignage devant la caméra et faire, avec émotion, le récit de cette nuit du 26 au 27 mars 1996, où les sept moines ont été enlevés par des membres du GIA.

Les terroristes demandent s'il y a sept ou huit moines dans le monastère. Alors qu'il sait qu'il y neuf moines et les quinze reli-



gieux invités, le gardien prend le risque de répondre qu'ils ne sont que sept.

"Cette nuit-là, ils sont entrés avec leur chef qui voulait parler à Frère Christian, le prier des moines. Il portait une barbe rousse et des lunettes. Ce chef, c'est le sanguinaire Abou Hareth, un des petits chefs du GIA. Ils ont surpris les moines qui dormaient. Ils n'ont même pas eu le temps de s'habiller correctement. Ils les ont sortis très vite et les ont emmenés", a-t-il témoigné. "Quand j'ai senti que les terroristes ne prêtaient plus attention à moi, je me suis retourné et me suis sauvé dans le parc. J'ai couru et me suis caché dans un buisson d'où je n'ai pas bougé jusqu'au lever du jour", a-t-il ajouté. Dès qu'il fit jour, les moines survivants sont partis donner l'alerte aux autorités locales. "Toutes les zones soupçonnées d'être des zones refuge, ont été fouillées et Dieu sait qu'elles étaient immenses et il existait des d'endroits où on pouvait se cacher avec une facilité déconcertante", s'est souvenu le général Abderrezak Maïza du commandement des forces terrestres.

Le documentaire précise que les premiers quadrillages ne donnent rien et que sans informations précises sur la zone de détention des moines, les ratissages de l'armée

algérienne, se résument à chercher une aiguille dans une botte de foin.

Omar Chikhi, un des membres fondateurs du GIA, l'air satisfait de lui-même et de la terreur que son groupe semait au sein de la population, raconte que le terroriste Djamel

Zitouni lui disait que "les geôliers avaient été si influencés par les moines que lorsqu'ils les voyaient prier, ils déposaient leurs armes. Alors il changeait en permanence les geôliers". Hassan Hattab qui a quitté le GIA pour fonder le non moins sanguinaire Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), trônant sur un fauteuil, et jouant aux objecteurs de consciences, laisse entendre que Djamel Zitouni, alors son rival dans la chefferie terroriste, l'avait appelé pour lui dire : "Je t'informe que j'ai tué les moines ce matin. Je lui a répondu alors dans ce cas, on ne va pas pouvoir continuer à travailler ensemble. Tu as peur de tes hommes, plus que de Dieu ?".

Les aveux les plus hallucinants de froidur, ont été faits par Abou Ilmen, dernier geôlier des moines assassinés et qui assista à leur décapitation. Il déclare sans sourciller qu'ils (les moines) ont "tous été égorgés. On n'a pas tiré une seule balle. L'un deux (terroriste) m'a dit "tiens égorge". J'étais pétrifié. Il m'a poussé et l'a égorgé". Ils ont enterré les corps après les avoir décapités Le témoignage d'Abou Mohamed, émir du GIA, à Tablat, est tout aussi cruel et avancé avec un total détachement. "Ils ont enterré les corps dans la montagne de Bouguerra, après les avoir décapités, car il n'était pas facile de prendre les corps en entier. Ils étaient trop lourds. Et moi j'ai emmené les têtes dans une voiture pour les jeter sur la route". Sous un arbre à l'entrée de Médéa, et c'est là que des automobilistes les ont découvertes. "Celui qui tue les moines, il se rapproche de Dieu et tous avaient soif de meurtre. Il n'y en avait pas un qui ne voulait pas les égorgers les sept ". Tel est par ailleurs l'aveu de Laid Chabou, fidèle lieutenant de Djamel

Zitouni, démentant ainsi les propos de Hassan Hattab qui a prétendu avoir été contre l'assassinat des moines.

Fethi Boukabous, garde du corps de Djamel Zitouni, révèle quant à lui que " quand on a amené les moines chez Djamel Zitouni, j'ai assisté aux discussions pour la rédaction du communiqué numéro 43 qui réclamait en échange, la libération de Abdelhak Layada".

Car l'enlèvement des moines devait surtout permettre au GIA de se faire reconnaître comme interlocuteur par la France.

Le documentaire révèle ainsi que Jean-Charles Marchiani, alors préfet du Var, s'était alors proposé au président Jacques Chirac, par le biais de Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, pour mener des tractations secrètes pour libérer les moines. La presse française dévoile cependant toute l'affaire et Alain Juppé, alors chef de la diplomatie française qui n'a pas supporté "l'intrusion de services parallèles dans les affaires de l'Etat ", a ordonné qu'on mette fin à la mission Marchiani.

Dans le témoignage qu'il apporte, celui-ci affirme avoir prévenu Paris qu' " en interrompant tout, les moines seraient bientôt morts". Peu après, le terroriste Djamel Zitouni, diffuse son communiqué numéro 44 où il déclare "Le président français et le ministre des Affaires étrangères ont déclaré qu'ils ne dialogueraient pas et ne négocieraient pas avec le Groupe islamique armé. Ils ont tranché en stoppant tout ce qui a été entrepris. Nous avons alors tranché la tête de tous les moines".

Les sept moines français de Tibhirine, avaient refusé de quitter le monastère de Notre Dame de l'Atlas, malgré les menaces du GIA qui promettait de tuer tout étranger non musulman resté sur le sol algérien. Ils restaient fidèles à l'Algérie, aux villageois, au monastère et à la coopérative agricole qu'ils avaient créée. Quelques mois avant son enlèvement, le prier des moines "Frère Christophe", écrivait : "S'il m'arrivait un jour d'être victime du terrorisme, j'aimerais que ma communauté, ma ville, ma famille, se souviennent que ma vie a été donnée à Dieu et à ce pays".

DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 2013

828 personnes décédées dans des accidents de la route

828 personnes ont trouvé la mort durant le premier trimestre 2013, contre 875 durant la même période de 2012 dans des accidents de la circulation routière enregistrés à travers le territoire national, a indiqué jeudi un bilan établi par le Centre national pour la prévention et la sécurité routière (CNPSR).

Selon le même bilan, 692 personnes sont décédées dans des accidents en zones rurales, et 136 personnes sont mortes dans des accidents en zones urbaines durant le premier

trimestre 2013, alors que durant la même période de 2012, 725 personnes sont décédées dans des accidents en zones rurales et 150 dans des accidents enregistrés en zones urbaines.

Tébessa, Batna et Ain Defla viennent en tête des wilayas ayant enregistré le plus grand nombre de décès, avec respectivement, 34, 32 et 31 personnes mortes tandis que Tindouf n'a enregistré aucun mort durant le premier trimestre 2013.

UN CONSTAT ALARMANT

4 à 5 % d'Algériens souffrent de maladies psychiatriques

Environ 4 à 5 % de la population algérienne souffrent de maladies psychiatriques et nécessitent un suivi médical adapté, a indiqué, jeudi à Alger, le président de la Société algérienne de psychiatrie, le Pr Farid Kacha.

"Le pourcentage de malades atteints de troubles psychiatriques est estimé entre 4 et 5% en Algérie. Cette population nécessite une prise en charge à la fois médicamenteuse et psychologique", a précisé le spécialiste en marge des 16^{ème} journées nationales de psychiatrie.

Pour éviter l'aggravation de ces pathologies, il a appelé à recourir aux spécialistes dès les premiers signes d'apparition des troubles du comportement et des variations de la

personnalité. Le Pr Kacha a rappelé, à cette occasion, que la psychiatrie était une spécialité médicale au même titre que toutes les autres et qu'il fallait "rompre avec les idées négatives et reçues qui entourent la psychiatrie". Il a fait remarquer que les malades psychiatriques étaient des patients "vulnérables qui ont besoin d'accompagnements, de soutien et de traitements", ajoutant que la stigmatisation dont ils font l'objet, des fois "rendait plus compliqué leur rétablissement et guérison".

Le Pr Kacha a rappelé que les troubles psychiatriques "peuvent affecter tout un chacun, selon sa prédisposition et sa réaction devant les événements bouleversants de la vie".

LE CHEIKH DE LA CONFRÉRIE TIDJANIA DU NIGERIA À PROPOS DE L'EXTRÉMISME AU SAHEL

"Nous nous imprégnons de l'expérience algérienne"

Le khalife Ali Ahmed Abou El-Feth, cheikh de la confrérie Tidjania du Nigeria, a affirmé jeudi à Alger que sa visite en Algérie à la tête d'une délégation d'adeptes de la Tariqa Tidjania nigériane "tend à aboutir à une solution au problème de l'extrémisme qui sévit dans le nord du Nigeria et la région du Sahel", en général. Invité de la Chaîne I de la Radio nationale, cheikh Ali Ahmed Abou El-Feth a indiqué que les discussions qu'il a eues à Alger avec la Ligue des

Ouléma du Sahel "visent essentiellement à trouver une solution au problème de l'extrémisme dans le nord du Nigeria en s'imprégnant de l'expérience de l'Algérie dans la réconciliation nationale". L'armée nigériane mène actuellement une vaste offensive contre les membres du groupe extrémiste "Boko Haram" qui occupent des zones situées dans le nord du pays. L'armée avait appelé les insurgés à déposer les armes et à se rendre en contrepartie d'une grâce.

Séisme de magnitude 4,5 à Médea

Un séisme d'une magnitude de 4,5 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu jeudi à 21h03 dans la wilaya de Médéa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans

un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 18 km au sud-est de la localité de Tablat wilaya de Médéa, a précisé la même source.